« LA TERRE NE NOUS APPARTIENT PAS, NOUS L'EMPRUNTONS A NOS ENFANTS »

Plan d'actions

Agenda 21

de Gradignan

Document annexé à la délibération Agenda 21 du 25 juin 2012



Sommaire

AXE 2 : NOTRE VILLE VOLONTAIRE

Objectif 4 : MIEUX SE DÉPLACER, DIVERSIFIER LES DÉPLACEMENTS

10 - Le tram à Gradignan.
11 - Cohabitation de tous les modes de déplacements.
12 - Multiplication des stationnements vélo.
13 - Incitation à la mise en place de pédibus ou vélobus.
14 – Incitation à l'installation d'une station d'autopartage sur la commune.
15 - Incitation des entreprises à s'engager dans un Plan de Déplacements.
16 - Réalisation d'un guide détaillé des itinéraires pédestres et vélo.
17 - Développement d'un parc de véhicules municipaux plus respectueux de l'environnement.

Objectif 5 : ECONOMISER ET DIVERSIFIER L'ÉNERGIE

18 - Exemplarité au niveau énergétique.
19 - Création d'un point d'information sur l'énergie
à destination de tous les publics.

Objectif 6 : ORGANISER L'ESPACE DU TERRITOIRE COMMUNAL

20 - Expérimentation sur un quartier de la ville
des principes d'un écoquartier.
21 - Gradignan côté village.

AXE 3 : NOTRE VILLE RESPONSABLE

Objectif 7 : PRODUIRE DE MANIÈRE RESPONSABLE

22 - Production au sein des cuisines centrales municipales de repas à partir de produits issus de filières courtes et raisonnées.
23 - Sensibilisation des habitants qui jardinent à utiliser des méthodes biologiques et raisonnées.

Objectif 8 : CONSOMMER DE MANIÈRE RESPONSABLE

24 - Politique globale d'achats éco-responsables au niveau municipal.
25 - Information pédagogique sur la consommation responsable.

Objectif 9 : LIMITER ET VALORISER LES DÉCHETS

26 - Information de la population sur les filières de recyclage des déchets.
27 - Mise à disposition de poubelles de tri dans les lieux publics.
28 - Promotion d'une gestion exemplaire des déchets municipaux.
29 - Limitation du gaspillage alimentaire.

AXE 4 : NOTRE VILLE « COTE NATURE »

Objectif 10 : PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU ET LA QUALITÉ DE L'AIR

30 - Optimiser la consommation en eau de la commune dans les bâtiments publics et les espaces verts.

31 - Sensibilisation des habitants sur la consommation d'eau.

32 - Qualité de l'air / Mieux respirer.

Objectif 11 : PROTÉGER LA FAUNE ET LA FLORE

33 - Gestion différenciée des espaces verts.

34 - Connaissance de notre flore et notre faune.

35 - Création d'un parcours pédagogique autour des arbres.

Objectif 12 : SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT ET DEVENIR RESPONSABLE

36 - Une nature à partager.

37 - Sensibilisation des habitants aux éco-gestes.

38 - Promotion et accompagnement des actions de sensibilisation au développement durable dans les établissements scolaires et les associations.

39 - Mise en place d'une charte sur les manifestations éco-responsables.

40 - Le “développement durable“ à portée de main.

AXE 5 : NOTRE VILLE EQUITABLE

Objectif 13 : SE LOGER

41 - Construction de logements éco-responsables pour tous.

Objectif 14 : FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

42 - Accueil d'entreprises organisant des chantiers d'insertion.

43 - Développement du parrainage dans les démarches de recherche d'emploi.

Objectif 15 : PERMETTRE A TOUS DE BÉNÉFICIER DE SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

44 - Création d'une cellule d'aide pour faciliter les démarches des habitants.

45 - Transport dans Gradignan pour les besoins spécifiques de populations identifiées.

AXE 6 : NOTRE VILLE CITOYENNE

Objectif 16 : RENFORCER L'ESPRIT CIVIQUE

46 - Jeunes générations et initiatives civiques / implication des jeunes générations dans la vie démocratique.

Objectif 17 : MIEUX INFORMER LA POPULATION

47 - Une vision partagée : coproduire la ville

48 - Création d'un site internet dédié au développement durable

Objectif 18 : FAVORISER L'IMPLICATION DES CITOYENS.

49 - Communication innovante.

50 - Gradignan à l'écoute.

A / Présentation de la démarche / Cadrage

Le Développement durable

Les grands progrès industriels du milieu du 19ème siècle ont été à l'origine de croissances essentiellement économiques dont le but était d'apporter la richesse dans les pays concernés.

Les importantes avancées économiques se sont accompagnées d'avancées sociales obtenues souvent à l'issue de luttes et de revendications et ces deux aspects du développement sont devenus indissociables, et ont pris le nom de développement « économique et social »

Celui-ci a été longtemps considéré par les habitants des pays occidentaux comme l'objectif à atteindre tant il était porteur de promesses pour l'homme, qui trouvait par ce biais la sécurité, le travail, le logement, de quoi se nourrir, la possibilité de s'instruire et donc dans une certaine mesure son épanouissement tout au moins matériel.

Mais les pays développés ont pris conscience à la suite des chocs pétroliers des années 1970 que cette prospérité matérielle était basée sur une utilisation intensive des ressources naturelles et des matières premières dont les quantités n'étaient pas infinies et qui se raréfiaient, ou dont l'exploitation devenait parfois très difficile. La question s'est donc posée : Le modèle industriel est-il viable où soutenable dans la mesure où sur le plan environnemental il ne permet pas un développement qui puisse durer ?

Il apparaissait que dans le développement économique et social une composante avait été omise : la prise en compte de données environnementales.

Pour la première fois, il semblait que le développement industriel et social n'était pas forcement compatible avec la nature qui nous entoure, et que son évolution pourrait engendrer la disparition d'une partie des ressources.

C'est ainsi que l'on a mis en évidence le risque d'épuisement des énergies fossiles, les destructions des écosystèmes, de grands bouleversements écologiques tels l'assèchement de la mer d'Aral, la déforestation des grandes réserves mondiales en Amazonie, au Congo ou en Indonésie, et des risques liés à la diminution de la biodiversité, pour ne citer que quelques exemples.

De même le développement a parfois été accompagné de catastrophes industrielles telles Seveso, Bhopal, Tchernobyl et bien d'autre encore dont certaines très récentes.

A cela est venue s'ajouter la prise de conscience d'événement moins perceptibles par les hommes tels la disparition de la couche d'ozone ou plus récemment et de manière plus marquée le réchauffement climatique attribué par les scientifique aux émissions de gaz à effet de serre.

Tous ces événements et ces données ont un point commun : leurs causes sont anthropiques et

consécutives au développement de nos sociétés.

Des interrogations et des inquiétudes sont apparues, relayées en cela par un certain nombre d'associations qui ont interpelé l'opinion publique et les gouvernements.

A ces crises écologiques et climatiques vient s'ajouter un autre aspect qui est celui de l'équité dans le monde. Ce sont souvent les pays pauvres qui subissent la crise écologique et climatique, et qui souffrent le plus des conditions d'exploitation des richesses qu'ils possèdent mais qui ne leur sont pas destinées.

De plus ces mêmes pays aspirent aujourd'hui, à juste titre, à un état de prospérité identique à celui des pays riches, et risquent à terme d'entrainer une dégradation encore plus rapide des conditions de vie de l'homme sur la terre.

C'est ce développement actuel, inéquitable et consommateur de ressources non renouvelables, qui a conduit à une réflexion appelée : Développement Durable.

Du développement durable à l'Agenda 21

L'objectif du développement durable est donc bien de définir des modes de fonctionnement qui concilient les trois aspects : économique, social, environnemental des activités humaines. De nombreuses définitions en ont été données. La plus courante est : « Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

On voit bien que le sens en est : Le développement économique et social se doit d'être compatible avec la protection et la qualité de l'environnement et que réciproquement la préservation de l'environnement doit permettre malgré tout de satisfaire les besoins essentiels de l'homme.

Le développement durable touche tous les secteurs de l'activité humaine tels l'industrie, l'agriculture, la construction, mais aussi tous les services qui accompagnent notre vie.

C'est lors de la conférence internationale de Rio en 1992 que ces notions ont été formalisées et qu'il a été énoncé très clairement que des changements de modes de fonctionnement et des comportements étaient indispensables et l'affaire de tous.

C'est également lors de cette conférence que sont apparus les Agendas 21 (Agenda 21 signifie « ce qu'il faut faire au 21 ème siècle »), documents déclinant le développement durable à l'échelon local que l'on peut résumer par : **« Penser global, agir local** »

Un Agenda 21 est donc constitué de propositions conduisant à des actions que chacun de nous pourra s'approprier et mettre en œuvre au niveau local.

Faire un Agenda 21 :

- C'est se persuader que tout doit commencer par une prise de conscience ;
- C'est comprendre que l'on peut agir, que l'on peut faire et transmettre la volonté de faire à tous et surtout aux générations montantes ;
- C'est une invitation à des comportements nouveaux qui doivent évoluer sans violence, sans contraintes et sans culpabilité ;
- C'est l'expression de la volonté de ne pas rester inactif, pour ne pas devenir victime ;
- C'est l'espoir que grâce à notre volonté, des solutions aux dysfonctionnements exprimées localement pourront fédérer les populations à une échelle plus vaste et devenir des forces de propositions à tous les niveaux.

Chacun à son échelle doit agir et pouvoir appliquer dans sa vie courante les décisions nécessaires à la protection de celle-ci.

La France s'est engagée en 2006 dans cette démarche et un cadre de référence a été établi, permettant de donner un lien commun aux Agendas 21 locaux.

Six finalités ont été établies :

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable
- Gouvernance et participation citoyenne

et cinq éléments déterminants ont été définis pour organiser la démarche de développement durable :

- Stratégie d'amélioration continue
- Participation des acteurs
- Organisation du pilotage
- Transversalité des approches
- Evaluation partagée

Nous avons conservé ce cadre dans l'Agenda 21 de Gradignan afin de pouvoir rester en harmonie et tisser des liens avec d'autres collectivités.

La construction de l'Agenda 21 de Gradignan

L'engagement de réaliser un Agenda 21 figurait dans le programme électoral de 2008. Le lancement de ce travail a été officialisé par délibération du conseil municipal le 25 mai 2009.

La démarche Agenda 21 a débuté en 2010.

La méthodologie mise en place a divisé l'opération en 6 phases :

- Mobilisation des acteurs internes (élus, agents de tous les services de la collectivité) et externes à la collectivité (habitants, associations, etc...)
- Diagnostic partagé : L'élaboration de l'Agenda 21 a débuté par la réalisation d'un diagnostic territorial, véritable état des lieux du territoire au regard du développement durable qui a permis de partager les éléments de connaissance et de jugement de l'état du territoire, et de mesurer les marges de progrès disponibles.
- Définition d'une stratégie locale de développement durable qui résulte du diagnostic et qui a permis la définition des thèmes émergents
- Programme d'action
- Mise en œuvre des actions
- Evaluation et suivi des actions

La réalisation des quatre premières phases aujourd'hui terminées a été le fruit d'un long travail que la ville a mené avec une préoccupation constante : La participation, la communication et la concertation avec tous les acteurs, à savoir, les habitants, les élus, les employés municipaux,...

Ce sont les rencontres et la prise en compte des idées, des propositions, des observations de tous ceux qui ont bien voulu s'investir ou simplement répondre aux enquêtes et aux questionnaires qui sont à la base du plan d'action.

Nous avons agit pour que les acteurs de l'Agenda 21, c'est-à-dire ceux qui vont participer à sa mise en œuvre en soient aussi les auteurs.

Les principales étapes ont été :

- Des entretiens avec une partie des élus et les chefs de services municipaux
- Une sensibilisation de tout le personnel municipal par le biais de six réunions d'information expliquant la raison et le déroulement de l'Agenda 21
- Une lettre d'information à chaque habitant lors du démarrage du travail Agenda 21
- Une grande enquête par questionnaires auprès de la population qui s'est déroulée sur cinq mois et qui a recueilli 620 réponses
- Des informations et des discussions avec les Gradignanais sur le sujet à chaque occasion de manifestation importante
- La création d'ateliers de réflexion avec le personnel municipal qui ont réuni 42 personnes. Les thèmes traités ont été : Espaces verts et biodiversité, acheter éco-responsable, l'eau, les conditions de travail, vivre ensemble, papiers et consommables, jeter malin, construire et se chauffer, se déplacer. Ces ateliers se sont réunis neuf fois.
- Plusieurs articles et informations par le biais de la presse et du journal Ensemble à Gradignan
- Deux forums publics pour présenter le diagnostic d'une part et les fiches d'action Agenda 21 d'autre part qui ont réunis chacun 400 personnes
- Deux soirées d'ateliers thématiques avec la population qui ont regroupés 200 personnes

Ce long travail a permis d'élaborer un diagnostic qui vous a été exposé l'année dernière et de faire émerger les idées qui sont à la base des fiches actions.

Les actions de l'Agenda 21

L'analyse de toutes les propositions émises au cours de ce travail préparatoire a dégagé 200 propositions. Nous avons choisi de regrouper ces 200 propositions en 50 actions, ce qui est un nombre déjà important, mais qui a été rendu possible du fait de la similitude sur le fonds de certaines d'entre elles. Les actions ont été classées en 6 axes et chaque axe en 3 objectifs dans lesquels elles se déclinent.

Les axes sont ceux qui ont servi de cadre de référence à la Stratégie Nationale du Développement Durable, mais que nous avons renommés pour les rendre plus attractifs.

La correspondance est la suivante :

Cohésion sociale et solidarité = **Notre ville solidaire**

Lutte contre le changement climatique **=** **Notre ville volontaire**

Dynamique de consommation et de production responsables = **Notre ville responsable**

Préservation de la biodiversité = **Notre ville coté nature**

Satisfaction pour tous des besoins essentiels = **Notre ville équitable**

Gouvernance et participation citoyenne = **Notre ville citoyenne**

Présentation des objectifs et des actions

Axe 1 : Notre *ville solidaire*

Ce volet est ressorti comme primordial pendant toutes les concertations. L'aspect social et solidaire dans le fonctionnement de notre société est souvent apparu comme un peu oublié ou voire absent. Les attentes de tous de rétablir ou d'établir un lien social entre les habitants ont été exprimées très clairement et ont été à l'origine du fait que ce volet figure en tête de l'Agenda 21.

Cet axe est divisé en trois objectifs :

Favoriser la vie ensemble

Développer les solidarités

Respect et citoyenneté

Les actions déclinées dans cet axe devront conduire à développer des liens entre les habitants au sein des quartiers, en lien avec les associations, accepter chacun avec ses différences, participer au bien vivre dans Gradignan.

Axe 2 : Notre **ville volontaire**

Cet axe place chacun de nous face aux grands dysfonctionnements de la Terre tels que le changement climatique, ou la surconsommation et le gaspillage énergétique.

Il implique directement les habitants en leur montrant qu'ils peuvent intervenir par leur comportement et se montrer exemplaires.

Il met en évidence les préoccupations essentielles de chacun en matière de mode de déplacements. Il montre également les relations entre mode de vie et aménagement du territoire.

Les actions sont regroupées en 3 objectifs :

Mieux se déplacer et diversifier les déplacements

Economiser et diversifier l'énergie

Organiser l'espace du territoire communal

L’objectif concernant les déplacements a été un de ceux suscitant le plus de propositions d’actions. Il semble être un élément dominant dans les préoccupations quotidiennes de chacun en évoquant, en particulier la question des transports en commun et du tramway.

Axe 3 : Notre ville responsable

Faire du développement durable c’est être conscient de ses responsabilités au sens large, et de l’impact de nos mode de production et de consommation sur nous mêmes et sur les générations futures qui « emprunteront » cette Terre après nous.

Les objectifs définis sont :

Produire de manière responsable

Consommer de manière responsable

Limiter et valoriser les déchets.

Consommer de manière responsable nous concerne tous individuellement mais touche aussi de manière collective le fonctionnement des services municipaux, responsables de la préparation des repas des enfants des écoles, des crèches ou des structures pour personnes âgées et responsables également des achats de denrées alimentaires.

Savoir ce que l’on a dans son assiette, quelle est l’origine des produits, comment ils ont été produits, comment ils ont été conditionnés, comment ils ont été transportés sont des questions posées, à juste titre, et quotidiennement par les familles. Favoriser les producteurs locaux ou la culture raisonnée, par exemple, sont des choses simples et faciles à faire. Des actions sont prévues pour donner aux consommateurs toutes les pistes de réflexion à cet effet.

Axe 4 : Notre ville coté nature

Cet axe est décliné en 3 objectifs **:**

Préserver les ressources en eau et la qualité de l’air

Protéger la faune et la flore

Sensibiliser à l’environnement et devenir responsable

On retrouve dans cet axe des thèmes plus classiques qui sont ceux de notre environnement, longtemps considéré comme l’élément essentiel et unique de notre cadre de vie et souvent assimilé et de manière très réductrice à la gestion les espaces verts.

Des prises de conscience ont radicalement modifié ce sujet. La qualité de l'air, la qualité et les réserves d'eau sont regardées attentivement tant ils sont importants pour notre santé. Mais on se préoccupe aussi des moyens de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes. Le mode de gestion des espaces verts, les fréquences des tontes, l'utilisation de produits phytosanitaires suscitent beaucoup de réflexions et d'interrogations.

Des actions pédagogiques devront être entreprises, telle la connaissance des végétaux, destinées aux enfants, tant il paraît important de bien connaître son milieu i on veut le protéger.

Axe 5 : Notre ville équitable

Cet axe a pour but de répondre pour tous à la satisfaction des besoins essentiels, au premier rang desquels le logement et l'emploi.

Construire de manière éco-responsable, en respectant les nouvelles exigences des règles de construction ? S'assurer que les logements collectifs correspondent à ces normes, et en particulier les logements sociaux en se souvenant que ce sont les locataires qui assument les frais des charges et donc les conséquences d'une construction de mauvaise qualité ou énergivore.

Faciliter l'aide à l'emploi, notamment pour les publics en difficulté, par le biais de chantiers d'insertions ou par la mise en relation avec des « parrains » de recherche d'emploi, figure également dans cet axe.

Il s'agit d'apporter une aide aux habitants qui le souhaitent pour communiquer avec des services publics indispensables, mais parfois complexes.

Les 3 objectifs sont :

Se loger

Faciliter l'accès à l'emploi

Permettre à tous de bénéficier de services publics de qualité

Axe 6 : Notre ***ville citoyenne***

A travers cet axe, il s'agit de promouvoir un esprit citoyen en incitant les habitants à faire remonter leurs idées et parallèlement d'être à leur écoute par une communication de plus en plus innovante.

Cela se décline en trois objectifs :

Renforcer l'esprit civique

Mieux informer la population

Favoriser l'implication des citoyens

B/ Plan d'actions Agenda 21 de Gradignan, décliné en 50 fiches actions

Le plan d'action Agenda 21 de Gradignan se décline de la façon suivante en

6 axes, 18 objectifs et 50 actions :

AXE 1 : NOTRE VILLE SOLIDAIRE

Objectif 1 : FAVORISER LA VIE ENSEMBLE.

1 - Valorisation des initiatives créatrices de lien sur la ville.
2 - Multiplication des échanges et rencontres entre habitants.
3 - Organisation d'actions participatives avec les habitants.
4 - Sensibilisation du grand public à tous les types de handicap.
5 - Création d'une charte pour faire vivre les associations de façon éco-responsable.

Objectif 2 : DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS.

6 - Réflexe solidaire.
7 - Echange de savoir-faire.
8 - Promotion de l'action humanitaire.

Objectif 3 : PROMOUVOIR LE RESPECT ET LA CITOYENNETÉ.

9 - Promotion du respect de l'autre.

AXE 2 : NOTRE VILLE VOLONTAIRE

Objectif 4 : MIEUX SE DÉPLACER, DIVERSIFIER LES DÉPLACEMENTS.

10 - Le tram à Gradignan.
11 - Cohabitation de tous les modes de déplacements.
12 - Multiplication des stationnements vélo.
13 - Incitation à la mise en place de pédibus ou vélobus.
14 – Incitation à l'installation d'une station d'autopartage sur la commune.
15 - Incitation des entreprises à s'engager dans un Plan de Déplacements.
16 - Réalisation d'un guide détaillé des itinéraires pédestres et vélo.
17 - Développement d'un parc de véhicules municipaux plus respectueux de l'environnement.

Objectif 5 : ECONOMISER ET DIVERSIFIER L'ÉNERGIE

18 - Exemplarité au niveau énergétique.

19 - Création d'un point d'information sur l'énergie à destination de tous les publics.

Objectif 6 : ORGANISER L'ESPACE DU TERRITOIRE COMMUNAL

20 - Expérimentation sur un quartier de la ville des principes d'un écoquartier.

21 - Gradignan côté village.

AXE 3 : NOTRE VILLE RESPONSABLE

Objectif 7 : PRODUIRE DE MANIÈRE RESPONSABLE

22 - Production au sein des cuisines centrales municipales de repas à partir de produits issus de filières courtes et raisonnées.

23 - Sensibilisation des habitants qui jardinent à utiliser des méthodes biologiques et raisonnées.

Objectif 8 : CONSOMMER DE MANIÈRE RESPONSABLE

24 - Politique globale d'achats éco-responsables au niveau municipal.

25 - Information pédagogique sur la consommation responsable.

Objectif 9 : LIMITER ET VALORISER LES DÉCHETS

26 - Information de la population sur les filières de recyclage des déchets.

27 - Mise à disposition de poubelles de tri dans les lieux publics.

28 - Promotion d'une gestion exemplaire des déchets municipaux.

29 - Limitation du gaspillage alimentaire.

AXE 4 : NOTRE VILLE « COTE NATURE »

Objectif 10 : PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU ET LA QUALITÉ DE L'AIR

30 - Optimiser la consommation en eau de la commune dans les bâtiments publics et les espaces verts.

31 - Sensibilisation des habitants sur la consommation d'eau.

32 - Qualité de l'air / Mieux respirer.

Objectif 11 : PROTÉGER LA FAUNE ET LA FLORE

33 - Gestion différenciée des espaces verts.

34 - Connaissance de notre flore et notre faune.

35 - Création d'un parcours pédagogique autour des arbres

Objectif 12 : SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT ET DEVENIR RESPONSABLE

36 - Une nature à partager.

37 - Sensibilisation des habitants aux éco-gestes.

38 - Promotion et accompagnement des actions de sensibilisation au développement durable dans les établissements scolaires et les associations.

39 - Mise en place d'une charte sur les manifestations éco-responsables.

40 - Le “développement durable“ à portée de main

AXE 5 : NOTRE VILLE EQUITABLE

Objectif 13 : SE LOGER

41 - Construction de logements éco-responsables pour tous

Objectif 14 : FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

42 - Accueil d'entreprises organisant des chantiers d'insertion

43 - Développement du parrainage dans les démarches de recherche d'emploi

Objectif 15 : PERMETTRE A TOUS DE BÉNÉFICIER DE SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

44 - Création d'une cellule d'aide pour faciliter les démarches des habitants.

45 - Transport dans Gradignan pour les besoins spécifiques de populations identifiées.

AXE 6 : NOTRE VILLE CITOYENNE

Objectif 16 : RENFORCER L'ESPRIT CIVIQUE

46 - Jeunes générations et initiatives civiques / implication des jeunes générations dans la vie démocratique

Objectif 17 : MIEUX INFORMER LA POPULATION

47 - Une vision partagée : coproduire la ville

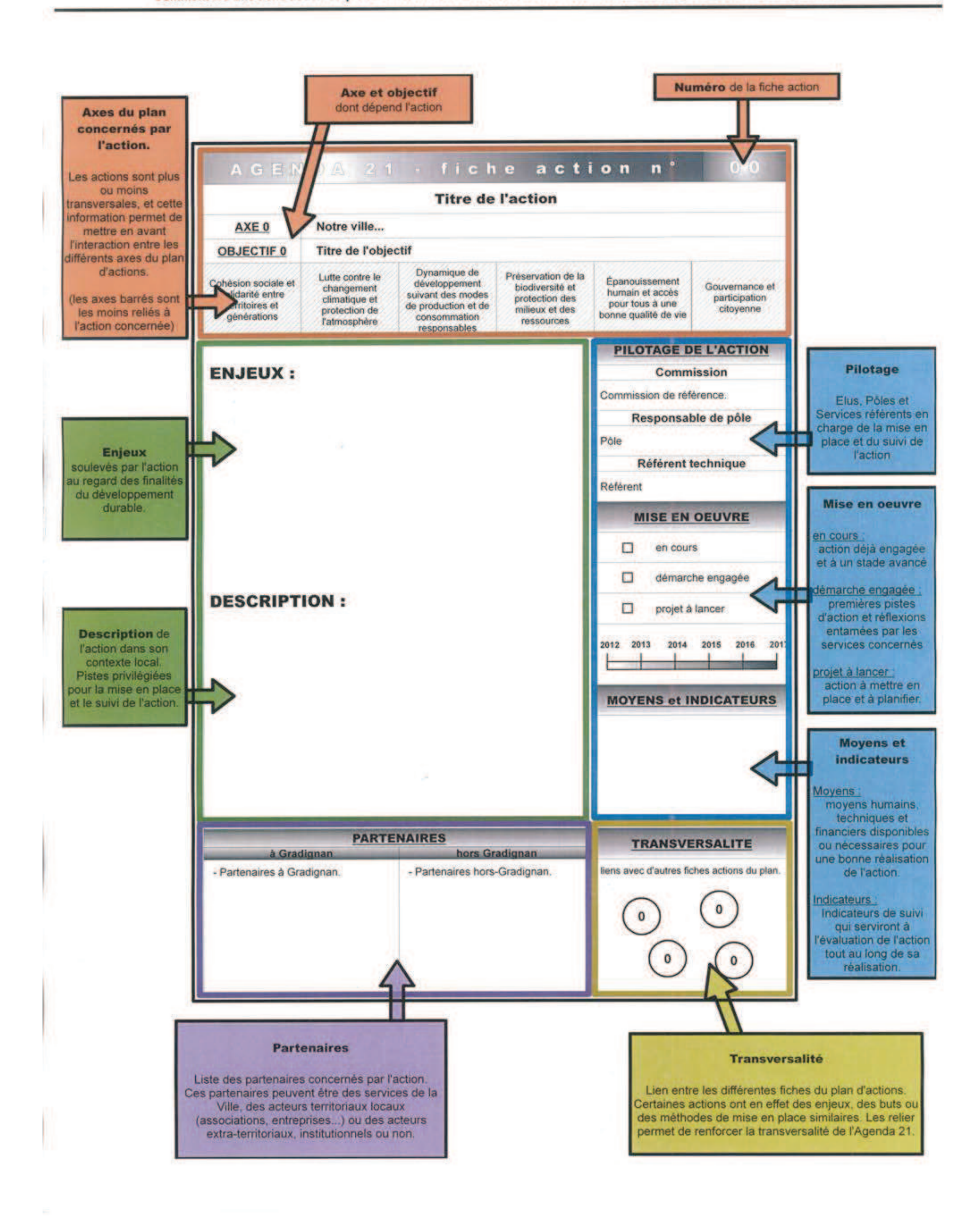
48 - Création d'un site internet dédié au développement durable

Objectif 18 : FAVORISER L'IMPLICATION DES CITOYENS.

49 - Communication innovante.

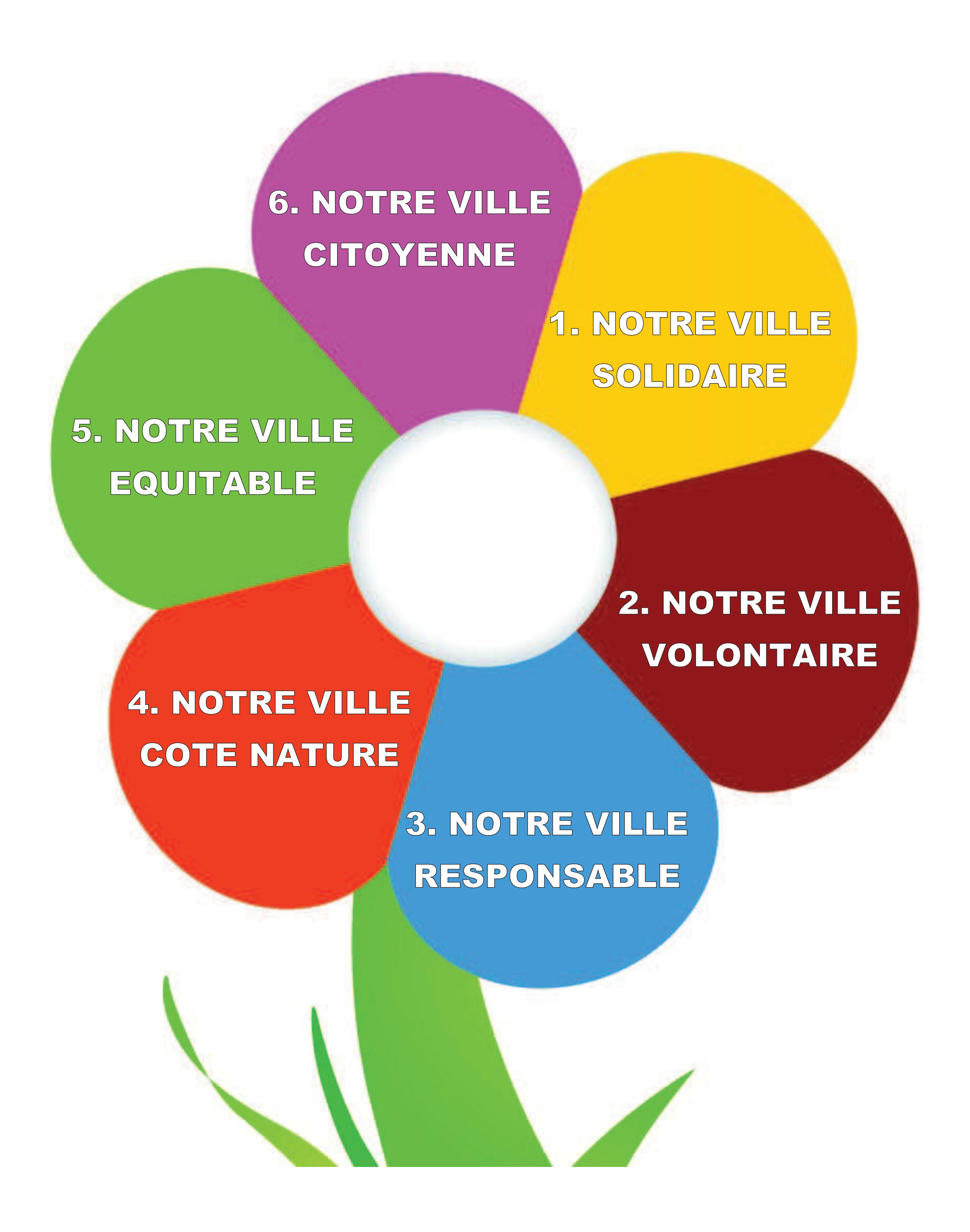
50 - Gradignan à l'écoute.

Chacune de ces actions fait l'objet d'une fiche action, présentée ci-après.


FICHE ACTION : mode d'emploi.
Comment lire une fiche action et quelles informations trouve-t-on dans les différents cadres qui structurent chaque fiche.
Axes du plan concernés par l'action.
Les actions sont plus ou moins transversales, et cette information permet de mettre en avant l'interaction entre les différents axes du plan d'actions.
(les axes barrés sont les moins reliés à l'action concernée)
Axe et objectif dont dépend l'action
Numéro de la fiche action
AGENDA 21 - fiche action n° 0.0
Titre de l'action
AXE 0
Notre ville...
OBJECTIF 0
Titre de l'objectif
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources
Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
Gouvernance et participation citoyenne
ENJEUX :
DESCRIPTION :
PILOTAGE DE L'ACTION
Commission
Commission de référence.
Responsable de pôle
Pôle
Référent technique
Référent
MISE EN OEUVRE
en cours
démarche engagée
projet à lancer
2012 2013 2014 2015 2016
MOYENS et INDICATEURS
PARTENAIRES
à Gradignan
hors Gradignan
- Partenaires à Gradignan.
- Partenaires hors-Gradignan.
TRANSVERSALITE
liens avec d'autres fiches actions du plan.
0 0 0 0
Enjeux soulevés par l'action au regard des finalités du développement durable.
Description de l'action dans son contexte local. Pistes privilégiées pour la mise en place et le suivi de l'action.
Pilotage
Elus, Pôles et Services référents en charge de la mise en place et du suivi de l'action
Mise en oeuvre
en cours : action déjà engagée et à un stade avancé
démarche engagée : premières pistes d'action et réflexions entamées par les services concernés
projet à lancer : action à mettre en place et à planifier.
Moyens et indicateurs
Moyens : moyens humains, techniques et financiers disponibles ou nécessaires pour une bonne réalisation de l'action.
Indicateurs : Indicateurs de suivi qui serviront à l'évaluation de l'action tout au long de sa réalisation.
Partenaires
Liste des partenaires concernés par l'action. Ces partenaires peuvent être des services de la Ville, des acteurs territoriaux locaux (associations, entreprises...) ou des acteurs extra-territoriaux, institutionnels ou non.
Transversalité
Lien entre les différentes fiches du plan d'actions. Certaines actions ont en effet des enjeux, des buts ou des méthodes de mise en place similaires. Les relier permet de renforcer la transversalité de l'Agenda 21.

La Fleur Agenda 21

La couleur de chaque fiche action représente l'axe (notre ville solidaire / volontaire / responsable / côté nature / équitable / citoyenne) dont elle dépend.



Voici ci-après le détail des fiches actions des 50 actions de l'Agenda 21 de Gradignan.

AGENDA 21 - fiche action n°	1

Valorisation des initiatives créatrices de lien sur la ville

AXE 1	**Notre ville solidaire**
OBJECTIF 1	**Favoriser la vie ensemble**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

La notion de lien humain est apparue comme primordiale tout au long des concertations avec la population.

A travers cette première fiche du plan d'action Agenda 21 de la ville, il s'agit de valoriser toutes les initiatives, qu'elles viennent d'habitants, d'associations, d'entreprises ou de la mairie, et qui contribuent à créer du lien sur la ville.

Communiquer davantage sur l'ensemble de ces initiatives afin de les valoriser et inviter le plus grand nombre à y participer.

DESCRIPTION :

Faire l'inventaire des initiatives existantes.

Mettre en place des moyens de communication innovants pour diffuser ces initiatives et informations sur les soirées, fêtes, animations (lotos, marches,...) et toutes manifestations associatives et festives destinées au public.

Susciter de la part des habitants et associations des envies et des motivations.

Mettre en place des outils de communication "personnalisés" afin d'attirer des publics plus spécifiques (jeunes, personnes isolées...)

Offrir aux gradignanais une vue globale sur toutes les possibilités offertes (animations, visites, fêtes,...), ouvertes au public, tous organisateurs confondus, sur un week-end donné.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission(s)

Commissions de référence : 2 et 3

Responsable de Pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Démocratie locale

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- Moyens de communication (affiches Mim, journal Ensemble, presse locale,site internet de la ville et futur site internet dédié au développement durable,...)

- Indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action :
Nombre de mutualisations d'expériences, d'initiatives nouvelles, évolution du nombre de participants à ces fêtes / animations,...

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Associations ou particuliers inititiateurs de projets destinés à développer le lien social. - Service Communication. - Service Culture et vie associative. - Service des sports	- Partenaires autres organisant sur le territoire de la commune des opérations créatrices de liens

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

2 5 46 50

AGENDA 21 - fiche action n° 2

Multiplication des échanges et rencontres entre habitants

AXE 1	**Notre ville solidaire**
OBJECTIF 01	**Favoriser la vie ensemble**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

La Ville se doit, en plus d'accompagner les initiatives citoyennes et associatives existantes (action 1), de :

- donner l'impulsion afin de faire vivre tous les quartiers, même ceux dans lesquels le lien social entre habitants est plus difficile à établir ;
- favoriser l'intergénérationnel ;
- dynamiser et favoriser la vie des quartiers ;
- favoriser toute initiative permettant aux habitants de se connaître ;
- inciter les habitants de chaque quartier à se mobiliser pour la fête des voisins ;
- relayer toutes ces actions via le site internet, le journal Ensemble, etc...

DESCRIPTION :

Quand l'initiative privée n'est pas là, action incitative de la Ville afin que chaque quartier ait des animations conviviales.

La ville pourra par exemple aider à l'organisation de repas de quartiers là où cela n'existe pas encore, en offrant une aide logistique (trouver un lieu, apporter tables et chaises) et de communication pour inciter le plus grand nombre à y participer. Elle pourra aussi organiser des anniversaires de résidences, de lotissements, la fête des voisins, etc...

Il s'agira aussi de mettre en lien les associations entre elles afin qu'elles fassent de l'inter-associatif.

Evaluer l'impact de ces actions et en cas de succès veiller à leur pérennité.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission(s)

Commissions de référence : 1, 2 et 3

Direction

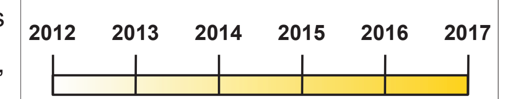
Direction Générale des Services

Services

Démocratie locale

MISE EN OEUVRE

- ■ en cours
- ☐ démarche engagée
- ☐ projet à lancer



MOYENS et INDICATEURS

- moyens logistiques / moyens humains : service fêtes et manifestation + un coordinateur

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre d'événements par an participant à cet objectif

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Les services techniques de la ville - La Banda de l'école de musique - Les associations de quartiers - Associations génératrices d'événements festifs ou ludiques	- Intervenants extérieurs suivant les besoins

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

1 3 7 9 48

AGENDA 21 - fiche action n° 3

Organisation d'actions participatives avec les habitants

AXE 1	Notre ville solidaire
OBJECTIF 1	Favoriser la vie ensemble

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Organiser des actions participatives proposées à tous publics, où chacun puisse s'investir sur une thématique liée au développement durable. Mettre en situation les citoyens par des ateliers pratiques. Organiser des actions pratiques qui fassent appel aux volontaires.

Relayer ces actions via le site Facebook de la ville, le site internet, le journal Ensemble, ...

DESCRIPTION :

Organiser avec les jeunes et les écoliers des chantiers « nature propre » le long de l'Eau Bourde ou à travers les parcs de la Ville.

Actions participatives sur le thème de la solidarité.

Organiser un parcours du patrimoine végétal de la commune avec reconnaissance d'arbres, de plantes et d'animaux, découverte de leur spécificité et de leur rôle dans l'écosystème ainsi que leur participation à la biodiversité.

Organiser des chantiers « propreté des cheminements doux ».

Associer les habitants, mais aussi les écoliers, les associations, et les entreprises volontaires.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 2, 3 et 9

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Démocratie locale

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

-moyens de communication pour faire connaître les actions

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre d'actions engagées, nombre de participants par action

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Structures municipales - Associations	- Structures ou associations hors Gradignan pouvant apporter une aide à la mise en place d'actions

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

2 7 23 49

AGENDA 21 - fiche action n° 4

Sensibilisation du grand public à tous les types de handicap, et mise en place d'un plan d'actions pour l'intégration de ces personnes dans la ville

AXE 1	**Notre ville solidaire**
OBJECTIF 1	**Favoriser la vie ensemble**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Démystifier le handicap est la première étape vers l'adoption des bonnes attitudes à avoir vis-à-vis des personnes handicapées.

Prendre connaissance des représentations et des idées reçues sur tous les types de handicaps afin de mieux appréhender les difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes handicapées.

Une attention particulière devra être portée sur l'accessibilité aux différentes manifestations organisées à Gradignan. Il faudra également multiplier les initiatives pédagogiques qui existent déjà lors de manifestations communales.

Au niveau institutionnel, l'accent est essentiellement mis sur l'accessibilité : « *En améliorant la qualité de vie de tous les citoyens, en anticipant sur les conséquences sociales et économiques de l'allongement de l'espérance de vie, l'accessibilité participe pleinement au développement durable. En tant que stratégie pour le futur, l'accessibilité a fait l'objet de propositions lors du Grenelle de l'environnement. » (ministère du développement durable).*

DESCRIPTION :

Travailler en lien avec le COMITÉ CONSULTATIF VILLE ET HANDICAP de Gradignan :

- identifier tous les handicaps auxquels on peut être confronté ;
- déterminer les moyens les plus efficaces pour sensibiliser le grand public à tous les types de handicaps ;
- mettre en oeuvre avec les partenaires pertinents un plan d'actions pour l'intégration dans la ville, des personnes porteuses d'une forme de handicap, quelle qu'elle soit.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence.

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens de communication / soirées, conférences, débats : les rendez-vous de l'Atrium et autres.

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre d'actions d'amélioration de la sensibilisation aux différents types de handicaps, nombre d'actions d'intégration des personnes handicapées dans la Ville.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- COMITÉ CONSULTATIF VILLE ET HANDICAP - Service Jeunesse et Sport. - Service Vie associative. - Services techniques. - Ecomusée de la Vigne et du Vin (ateliers de découverte avec des personnes non voyantes).	- Associations et organismes qui viennent en aide aux personnes handicapées. - Organismes de formation sur l'appréhension des handicaps, au travail ou dans la vie quotidienne. - Observatoire Interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

2 3 9 50

AGENDA 21 - fiche action n° 5

Création d'une charte pour faire vivre les associations de façon éco-responsable

AXE 1	**Notre ville solidaire**
OBJECTIF 1	**Favoriser la vie ensemble**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

A travers l'Agenda 21, il s'agit d'inciter tous les acteurs à toutes occasions à adopter des comportements responsables.

Au sein du monde associatif, des idées peuvent être apportées pour faire vivre les associations de façon plus écoresponsable. Il est proposé de créer, de façon collective avec les acteurs concernés, une charte, sorte de guide pratique écoresponsable, à destination des différents types d'associations, qu'elles soient sociales, sportives, économiques ou environnementales.

DESCRIPTION :

Cette charte abordera des thèmes transversaux touchant toutes les associations : communication économe en papier, optimisation de la gestion des déchets, réduction des consommations en eau/électricité, accompagnement au réflexe du covoiturage.

Cette charte sera élaborée de façon collégiale, avec quelques volontaires membres d'associations gradignanaises.

Cette charte sera ensuite mise à disposition de toutes les associations gradignanaises

Il serait intéressant d'évaluer l'impact à terme de celle-ci sur l'évolution des pratiques durables.

Un échange d'expériences entre associations pourra avoir lieu sur le site internet dédié au développement durable.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commisions de référence : 2,3,5 et 7

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Agenda 21

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens humains : un chef de projet
- indicateurs de suivi : nombre de volontaires, pourcentage d'associations gradignanaises engagées dans la charte, nombre d'actions exemplaires menées suite à la charte

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Associations sportives, sociales, culturelles, etc...avec pour base le Guide des Associations de Gradignan - Tous les membres d'associations volontaires de Gradignan - Services municipaux en lien avec les associations	- Réseau des agendas 21 de Gironde (guide des manifestations écoresponsables) - Des associations exemplaires toutes origines confondues

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

24 29 35 48

AGENDA 21 - fiche action n° 6

Réflexe solidaire

AXE 1	**Notre ville solidaire**
OBJECTIF 2	**Développer les solidarités**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

La philosophie de l'Agenda 21 vise à remettre l'homme au coeur des préoccupations.

A travers cette action, le défi est d'être une commune exemplaire en terme de solidarité de ses habitants, en mettant l'aspect humain à portée de main.

Afin de faciliter les gestes solidaires, il sera nécessaire d'informer de façon très concrète et pratique sur les différentes formes de dons :

-don matériel (quoi, où, quand, comment ?);

-don en temps (volontariat associatif : les besoins sur la commune : où, sur quelle plage horaire,...);

-don de sang / don de plaquettes/ don d'organes.
Faire de Gradignan une commune partenaire du don du sang.

DESCRIPTION :

- Mener une enquête auprès des gradignanais sur le réflexe solidaire (point de départ pour un état des lieux initial)
- Rencontrer les différents acteurs pour un état des lieux (par exemple : à quelle association peut-on donner des vêtements sur la commune ? Où les déposer ? Sur quelle plage horaire ?)
- Etablir un guide pratique et attractif donnant ces informations, afin d'inciter au réflexe du don
- Mener des opérations lors de manifestations sur la commune / travail partenarial avec les associations de la ville, les entreprises, les artisans, les commerçants,...afin qu'ils relaient l'information.
- Organiser des soirées débats avec différents publics sur « comment adopter dans sa vie de tous les jours le réflexe solidaire »

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 1

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Agenda 21

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- Faire part dans le journal Ensemble, sur le site facebook,etc... de témoignages de personnes soit donneuses soit bénéficiaires des dons.

- Indicateurs de suivi : enquête avant, pendant, après pour évaluer la prise de conscience et l'impact sur les actes, nombre de personnes allant le lire en ligne sur le site, nombre de personnes allant aux conférences
indicateur de resultat : évolution du nombre de personnes allant donner leur sang

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Associations	- Associations caritatives nationales
- Entreprises	- Etablissement Français du Sang
- Habitants	- Personnalités représentant une cause à but caritatif
- Service communication	
- Service démocratie locale	

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

1 2 7 9 48 8 46 49

AGENDA 21 - fiche action n° 7

Echange de savoir-faire

AXE 1	**Notre ville solidaire**
OBJECTIF 2	**Développer les solidarités**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

L'enjeu « solidarité et lien humain » est apparu comme primordial tout au long de la concertation sur l'Agenda 21.

Promouvoir, via des soirées organisées par la Mairie ou via le site internet, des échanges de services et de savoir-faire entre habitants volontaires de toute la commune.

Etablir un programme d'animations sur l'année pour favoriser les échanges intergénérationnels entre jeunes et personnes âgées...

Envisager des ateliers A21 au sein par exemple de l'Epicerie Sociale et Solidaire ou des jardins familiaux, en favorisant les échanges de savoir-faire.

Sur le site internet dédié au développement durable, la mise en place d'une bourse bénévole aux savoirs permettra aux gradignanais qui le souhaitent d'échanger leurs compétences contre d'autres, et, ainsi, de tisser un lien social à l'échelle de notre commune.

DESCRIPTION :

Lancer sur le futur site internet de la ville dédié au développement durable, un appel à discussions et échanges de « trucs et astuces » sur différents aspects de la vie courante liés au développement durable .

Favoriser l'échange de savoir-faire par le biais d'associations et des services municipaux (verger,...).

Inciter les habitants et les associations à partager leurs connaissances et leurs expériences.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 1, 2 et 3

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Agenda 21

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens matériels : site internet de la ville – moyens organisationnels : soirées de l'Atrium
- moyens humains : volontaires des associations

- indicateurs : nombre de personnes consultant ou participant activement à ces forums d'échanges de savoirs

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- C.C.A.S. - Jardins familiaux - Associations de Gradignan oeuvrant dans ce domaine - Habitants - Services miunicipaux	- Associations oeuvrant dans ces domaines hors-gradignan.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan :

5 8 18 22 23 25 28 29 31 41 49

AGENDA 21 - fiche action n° 8

Promotion de l'action humanitaire

AXE 1	**Notre ville solidaire**
OBJECTIF 2	**Développer les solidarités**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Promouvoir l'action humanitaire, auprès de cibles locales ou plus lointaines, mais toujours avec un esprit d'humanité entre les Hommes.

DESCRIPTION :

La promotion de l'action humanitaire pourra par exemple se décliner de la façon suivante :

- Une collecte d'objets usagés mais recyclables ou réparables (téléphones portables, etc...) peut être organisée par la collectivité pour être ensuite valorisée par une entreprise française d'insertion, et les bénéfices issus de la vente du matériel trié seront reversés à une organisation humanitaire.

- Un appel à volontariat peut être lancé pour accueillir pendant les congés des enfants n'ayant pas l'occasion de partir en vacances.

- L' organisation d'une soirée festive au Solarium (ou autre salle communale) avec participation permettant de financer un projet d'ordre humanitaire.

- Le parrainage d'enfants de pays en développement afin de leur permettre d'aller à l'école : lien direct avec une école en Afrique par ex, pas d'intermédiaire.

- La participation à la semaine de la solidarité internationale à travers une ou deux actions sur le commerce équitable par exemple, ceci en lien avec le Conseil local du commerce équitable lancé par la CUB.
- Le lancement d'un appel à projets humanitaires, avec une bourse permettant de financer un projet au niveau local, ou à un niveau plus lointain.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 1 et 2

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Agenda 21

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ☒ projet à lancer

2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens financiers, humains
- site internet

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre d'actions menées ayant une vocation humanitaire

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Associations de Gradignan	- Associations caritatives hors-gradignan. - Organismes de coopération et de solidarité internationale. - Conseil local du commerce équitable

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan :

1, 2, 3, 6, 29, 49

AGENDA 21 - fiche action n° 9

Promotion du respect de l'autre

AXE 1	**Notre ville solidaire**
OBJECTIF 3	**Respect et citoyenneté**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Respect de la nature (utiliser les poubelles, ne pas dégrader les plantes...). Respect des bâtiments et du mobilier urbain. Respecter le travail de ceux qui entretiennent les espaces naturels et le bâti.

- S'informer sur :
* la provenance des produits lors de tout acte d' achat ;
* les conditions de traitement des salariés en ce qui concerne les produits importés de certains pays
* le travail des enfants.
Plusieurs labels permettent de garantir les conditions salariales de production.

- Respecter l'Autre dans toutes ses différences. Favoriser la mixité sociale.

DESCRIPTION :

Favoriser les rencontres entre habitants pour que les différences soient source de richesse culturelle et de bien vivre ensemble.
Organiser avec les enfants, les jeunes et les adultes, des animations sur le respect des différences de couleur, de religion...

Faire appel à des volontaires à travers la Ville pour réaliser avec les habitants une charte du bien vivre ensemble et de la citoyenneté à Gradignan. Exemples d'idées formulées lors du forum Agenda 21 du 10 mai 2012 et pouvant par exemple figurer dans cette charte : respect des cyclistes par les automobilistes, respect des piétons, respect des places handicapées,... Ces idées pouvant être travaillées conjointement avec les agendas 21 du lycée et de Bordeaux sciences agro.

Favoriser la connaissance de la biodiversité, de l'équilibre dans la nature en utilisant la semaine Terre citoyenne mais aussi en favorisant les actions avec les écoles, les structures accueillant des jeunes, et les associations. Monter des actions de sensibilisation avec la Maison de la Nature.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commissions de référence : toutes

Responsable de pôle

Cabinet

Référent technique

Démocratie locale

MISE EN OEUVRE

☐ en cours

☐ démarche engagée

☒ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens de com / moyens humains de coordination et d'animation.
- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre d'actions menées portant sur le respect de l'Homme dans son humanité, sur le respect de la nature, etc...

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
Service des espaces verts, Maison de la Nature, CCAS, Associations sportives / culturelles / humanitaires Ecoles Collèges Lycée des Graves Bordeaux Sciences Agro	Toutes les structures de l'économie sociale et solidaire et notamment le conseil local du commerce équitable Bailleurs sociaux

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

50 3 2

AGENDA 21 - fiche action n° 10

Le tram à Gradignan

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF 4	**Mieux se déplacer, diversifier les déplacements**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Offrir aux gradignanais un moyen de transport efficace et direct permettant de garantir un temps de transport, desservir les équipements publics d'intérêt communautaire (hôpitaux, établissements d'enseignement et culturels, etc...), mailler le réseau existant.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, en remplaçant des trajets aujourd'hui effectués en voiture, par des trajets en Tram, moyen de transport rapide et convivial. « Seule alternative réelle à l'usage de la voiture ».

DESCRIPTION :

Affirmer la volonté communale et agir dans ce sens pour obtenir un Transport en Commun en Site Propre desservant Gradignan et incluant une plateforme de rabattement.

La Ville de Gradignan souhaite jouer un rôle moteur en termes de lobbying auprès de la CUB et des communes voisines pour faire en sorte que le Tram arrive bien jusqu'à Gradignan.

Avoir une action pédagogique auprès des habitants.

Anticiper sur les aménagements urbains pour ne pas pénaliser les réalisations futures des lignes.

Faire une veille foncière.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 6

Responsable de pôle

Aménagements urbains

Référent technique

Aménagements urbains

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens humains en termes de lobbying, moyens financiers pour créer une plate forme de rabbatement.

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : qualité des décisions prises au niveau de la CUB allant dans ce sens

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Association « prendre le tram à Gradignan »	- CUB - Autres communes de la CUB

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

12

11

AGENDA 21 - fiche action n° 11

Cohabitation de tous les modes de déplacement

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF 4	**Mieux se déplacer // Diversifier les déplacements**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Réduire la part des émissions de CO_2 due aux activités de transport, et par conséquence améliorer la qualité de l'air.

Maîtriser les dépenses d'aménagement d'une part. D'autre part, rendre plus efficaces et cohérents les transports des personnes et des marchandises pour une activité économique dynamique.

Fournir aux habitants des possibilités de transports variés et adaptés pour une meilleure égalité face au handicap ou aux situations de précarité. Réduire les maladies liées aux pollutions et le nombre d'accidents de la route.

DESCRIPTION :

La ville durable nécessite des voiries adaptées aux nouveaux enjeux de la mobilité urbaine. Elle doit faire place aux modes de déplacements alternatifs répondant aux besoins d'une vie plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement.

En accord avec le programme national « une voirie pour tous » et avec le Plan de Déplacements Urbains de la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Ville de Gradignan souhaite donc poursuivre son effort d'adaptation de la voirie.

Pour ce faire, il faudra veiller à établir et respecter quelques principes généraux. Il faudra également appliquer des critères de qualité qui seront à intégrer aux nouveaux projets d'urbanisme proposés par les différents acteurs territoriaux.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 6 et 9

Responsable de pôle

Services techniques

Référent technique

Services techniques

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.

INDICATEURS :
- nombre de kilomètres dédiés à chaque modes de déplacments.
- nombre d'actions menées pour améliorer cette cohabitation (rues passées en zone 30, barrières posées le long des pistes cyclables,...)

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Services Techniques. - Service Démocratie locale. - C.C.A.S. - Associations relatives aux modes de déplacements : vélo, tram, marche à pied...	- Programme national « Une voierie pour tous : www.voiriepourtous.developpement-durable.gouv.fr - Centre d'Etude sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme (CERTU). - Communauté Urbaine de Bordeaux (C.U.B.)

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

4 — 10 à 17 — 20 — 32 — 45

Multiplication des stationnements vélo à travers la ville

AXE 2	Notre ville volontaire
OBJECTIF 4	Mieux se déplacer, diversifier les déplacements

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques en favorisant un mode de déplacement doux.

S'inscrire dans des politiques nationales et locales de développement de la pratique du vélo (Plan National Vélo, Plan de Déplacements Urbains de la Communauté Urbaine de Bordeaux).

Assurer une meilleure répartition des stationnements vélo sur le territoire.

DESCRIPTION :

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes utilisent le vélo pour se déplacer quotidiennement. D'autres sont des pratiquants plus occasionnels. Pour accompagner ce développement, il est important d'adapter la voirie, mais également de mettre en place des équipements incitatifs comme le sont les stationnements dédiés aux deux roues. Ces stationnements seront à intégrer dès la conception des nouveaux aménagements urbains.

De nombreux stationnements existent déjà sur le territoire gradignanais. Il s'agira avant tout de les répertorier précisément afin d'établir une cartographie permettant de dégager des axes de développement à privilégier : quartiers, établissements publics...

Parallèlement, il sera important de prendre en considération le développement des politiques de l'agglomération bordelaise, plus particulièrement la multiplication des stations V-Cub sur le territoire.

Envisager la mise en place d'une borne de recharge pour vélos électriques.

Localiser avec précision sur les plans les parkings à vélos.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence.

Responsable de pôle

Services Techniques

Référent technique

Qualité Espace public

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.

INDICATEURS :
- nombre de places de stationnements vélo sur le territoire.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Urbanisme. - Service Communication. - Point Info Tourisme. - Etablissements scolaires. - Association de promotion du vélo.	- Communauté Urbaine de Bordeaux. - Associations de promotion du vélo.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

11

16

20

AGENDA 21 - fiche action n° **13**

Incitation à la mise en place de pédibus / vélobus

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF 4	**Mieux se déplacer, diversifier les déplacements**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques en favorisant un mode de déplacement doux.
- Favoriser l'activité physique des enfants, en accord avec le Programme National Nutrition Santé.
- Proposer une alternative à la voiture individuelle de type pédibus ou vélobus sur le trajet domicile / école.
- Créer un système d'entraide tourné vers la notion d'éco-mobilité, en s'appuyant sur le bénévolat dans les quartiers, développant ainsi la tolérance, le civisme et la mixité générationnelle et sociale.

DESCRIPTION :

Une délibération à ce sujet a été votée en Conseil Municipal le 08/11/10 pour officialiser le partenariat entre la Fédération Réseau Mille-Pattes et la Ville de Gradignan. Une ligne pédibus a fonctionné quelques mois dans le quartier de Lange suite à cette convention, puis s'est « mise en sommeil » faute de parents bénévoles pour l'accompagner.
Faire vivre une ligne pédibus ou vélobus demande en effet un réel engagement de la part des parents d'élèves, et suppose un roulement impliquant un nombre suffisant d'encadrants.

La Ville peut jouer un rôle de facilitateur en donnant une impulsion, en mettant en relation les parents d'élèves avec le réseau Mille Pattes, réel coordinateur de la démarche.

Exemples de leviers : ateliers pédibus/vélobus dans le cadre des conseils d'élèves, ou lors des pauses quartiers. Une communication régulière sur le sujet est également un facteur clé de succès d'une telle démarche.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence : 5

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Service scolaire

MISE EN OEUVRE

☐ en cours

■ démarche engagée

☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains : parents d'élèves bénévoles,
- moyens de communication

INDICATEURS :
- nombre de lignes pédibus actives

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Communication. - Etablissements scolaires.	- Réseau Mille Pattes - Communauté Urbaine de Bordeaux.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

2, 3, 9, 11, 12, 21, 32, 49

Incitation à l'installation d'une station d'autopartage sur la commune

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF 4	**Mieux se déplacer, diversifier les déplacements**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

A travers l'Agenda 21, la Ville a pour mission de mettre en place les conditions pour permettre des changements de comportements en faveur d'un développement durable.

Cette action 14 vise à offrir aux gradignanais une solution de transport souple, plus économique et plus en adéquation avec le développement durable que la voiture individuelle.

Gains environnementaux : diminuer le nombre de véhicules en circulation et offrir une solution de déplacement moins coûteuse .
10 adhérents à l'autopartage = 12 tonnes de CO_2 en moins par an.

Gain social : accès à un véhicule à moindre coût, sans le poids financier associé.

Gain économique : activité potentiellement créatrice d'emploi.

DESCRIPTION :

Se renseigner sur des expériences de stations Autocool déjà existantes.
Contacter Autocool : prise d'informations générales.
Accompagner les porteurs de projet administrativement et techniquement.
Jouer un rôle de facilitateur.
Communiquer auprès des gradignanais sur l'existence d'une station d'autopartage et sur son fonctionnement (pour qui, quand, où, comment, combien,...).
Accompagner le dispositif par des actions incitatives.
Organiser des journées portes ouvertes pour faire découvrir la station,
Organiser des animations à travers la ville pour faire découvrir le principe,
Permettre un retour d'expériences d'utilisateurs sur le site internet de la ville.

Facteurs clés de succès :
- communication sur le dispositif;
- proximité avec des arrêts de bus, un parking relais Tram ou de covoiturage.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 6 et 10

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Agenda 21

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ☒ projet à lancer

2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens logistiques importants

- indicateurs de suivi : évolution du nombre d'utilisateurs occasionnels et réguliers de la station d'autopartage

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Les entreprises - Les commerçants/artisans - Les gradignanais ayant leur permis de conduire, Une cible particulière : les jeunes et les personnes ayant des revenus modérés	- Villes ayant déjà mis en place de type de station d'autopartage - Autocool - CUB - Conseil Régional - Chambre de commerce et d'industrie (CCI)

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

3 – 15 – 19 – 20 – 32 – 37 – 48

AGENDA 21 - fiche action n°	15

Incitation des entreprises à s'engager dans un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE)

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF 4	**Mieux se déplacer // Diversifier les déplacements**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Réduction des émissions de CO_2, principal gaz à effet de serre, et des autres polluants dus à la circulation automobile (oxyde d'azote, hydrocarbures...).
- Mieux connaître les coûts de transport pour l'entreprise, pour mieux les maîtriser et réaliser des économies financières. D'autre part, la rationalisation des déplacements permet une augmentation de la productivité d'une entreprise.
- Permettre à l'entreprise de dynamiser l'implication de ses salariés autour d'un projet fédérateur.

DESCRIPTION :

En incitant les entreprises à s'engager dans des plans de déplacements, la Ville de Gradignan leur permettra de réaliser des économies et de participer activement au développement durable du territoire. La collectivité bénéficiera également des effets de la mise en place de PDE : meilleure intégration des entreprises dans les politiques locales comme l'Agenda 21, soutien à l'économie locale, participation à l'amélioration de la sécurité routière...

Pour mener à bien cette action, la Ville devra dans un premier temps sensibiliser et informer les entreprises sur la démarche PDE. Par la suite, il sera intéressant de trouver une forme de valorisation pour les entreprises volontaires, par exemple à travers les moyens de communication à disposition de la Mairie.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 10

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Service Emploi

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- réunions de sensibilisation.
- guides institutionnels.

INDICATEURS :
- nombre d'entreprises engagées dans un PDE.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Communication. - Club des entreprises (Orée du Tec)	- ADEME. - Conseil Régional. - Conseil Général. - Tram et Bus de la Cub (TBC). - Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM). - Chambre de Commerce et d'Industrie de Gironde (C.C.I.).

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

11 32

AGENDA 21 - fiche action n° 16

Réalisation d'un guide détaillé des itinéraires pédestres et vélo à travers la ville

AXE 2	Notre ville volontaire
OBJECTIF 4	Mieux se déplacer, diversifier les déplacements

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en incitant à la pratique du vélo et de la marche à pied.

Dynamiser l'activité touristique à Gradignan et permettre aux habitants de choisir une alternative à l'utilisation de la voiture.

Renforcer l'attachement des gradignanais à leur ville en la faisant découvrir sous un angle différent.

DESCRIPTION :

La réalisation d'un guide détaillé des itinéraires pédestres et vélo devra comporter des informations à destination des habitants mais aussi des touristes susceptibles de visiter la ville.

Pour satisfaire le plus de demandes et d'attentes possibles, il pourra être intéressant d'élaborer un document général, déclinable ensuite en fonction de thèmes spécifiques : les quartiers, les parcs, le patrimoine, les parcours pédagogiques...

Pour plus de pertinence, il sera également utile de relier ces itinéraires à ceux déjà existants à d'autres échelles : Communauté Urbaine de Bordeaux, Voies vertes de France, Eurovéloroutes...

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 6 et 9

Responsable de pôle

Direction Générale Adjointe

Référent technique

Point Information Tourisme

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- outils de communication traditionnels et nouveaux outils à développer.

INDICATEURS :
- nombre de personnes intéressées au Point Info Tourisme.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Associations de randonneurs. - Associations de cyclotourisme. - Association de roller. - Ludothèque. - Service Communication. - Service Espaces verts. - Maison de la Nature.	- Ministère du Tourisme. - Ministère du Développement Durable. - Offices de tourisme. - Associations et Institutions de randonnée pédestre. - Associations et Institution de vélotourisme.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

11 40 35 49

Développement d'un parc de véhicules municipaux plus respectueux de l'environnement

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF4	**Mieux se déplacer, diversifier les déplacements**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire les émissions de polluants nocifs à la qualité de l'air.
- Réduire les problèmes de santé liés aux pollutions atmosphériques.
- Réduire les coûts d'utilisation des véhicules dans une optique d'augmentation des prix de l'énergie, et plus particulièrement le pétrole.
- Respecter le cadre réglementaire, notamment au regard de la loi sur l'air.

DESCRIPTION :

Déjà engagée depuis plusieurs années, l'augmentation de véhicules propres dans le parc de véhicules municipal est une action fondamentale car tous les agents sont amenés à se servir de véhicules, pour de simples déplacements pour des usages plus utilitaires.

Il faut dans un premier temps bien connaître les véhicules existants, et les technologies existantes susceptibles de les remplacer. Le choix des véhicules se fera ensuite selon de nombreux critères : utilisation, entretien, consommation... Renouveler un parc de véhicules n'est donc pas simple et nécessite des investissements conséquents. Des subventions et des aides techniques peuvent être apportées par des organismes extérieurs, mais c'est localement que se décident les besoins et les achats.

Il serait également intéressant de faire participer les agents à cette action, afin de mieux connaître leurs besoins de déplacements, mais aussi afin de les sensibiliser à une méthode de conduite plus écologique et économe en énergie.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence : 2 et 4

Responsable de pôle

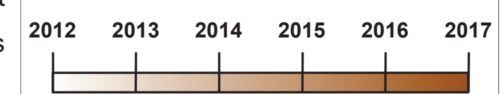
Services techniques

Référent technique

Service Moyens généraux

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer



MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.

INDICATEURS :
- part du nombre de véhicules plus respectueux de l'environnement dans le parc municipal.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Marchés publics. - Service Espaces verts. - Services concernés par l'utilisation de véhicules spécifiques. - Entreprises spécialisées dans l'automobile et autres véhicules.	- ADEME.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

15 24 37 18 32

Exemplarité au niveau énergétique

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF 5	**Economiser et diversifier l'énergie, mettre en place une stratégie énergétique durable (économies d'énergie, énergies renouvelables...)**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Réduire les impacts environnementaux de la production et de la consommation d'énergie (pollutions, épuisement des ressources...).
- Limiter l'usage des énergies fossiles génératrices d'émission de gaz à effet de serre
- Inciter à adopter des comportements individuels exemplaires et économes.

DESCRIPTION :

- Améliorer la gestion municipale de l'énergie au niveau :

1/ des bâtiments par une meilleure isolation en fonction des diagnostics thermiques établis ;

2/ de l'éclairage public, par la mise en place de systèmes économes (réduction de puissance consommée, extinction partielle ou totale à certaines heures,...)

-Utiliser au maximum des énergies renouvelables en limitant l'utilisation de l'énergie d'origine nucléaire et en favorisant le bois, l'éolien, le solaire,...

-Inciter les commerçants à éteindre leurs enseignes et leurs vitrines la nuit.

-Former les agents municipaux à des comportements exemplaires, et devenir ainsi des référents auprès des habitants et des associations.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 2 et 4

Responsable de pôle

Services techniques

Référent technique

Services techniques

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens financiers à chiffrer

INDICATEURS :
- évolution des consommations en volume par site, nombre de lampes associées à un système de réduction de consommation d'énergie,...

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Agents municipaux. - Associations. - Commerçants	- Electricité De France (service aux collectivités). - Fabricants et vendeurs de matériel (pour leur connaissance des initiatives existantes). - Communes engagées dans une démarche de gestion des énergies.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

19 20 37

AGENDA 21 - fiche action n° 19

Création d'un point d'information sur l'énergie à destination de tous les publics

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF 5	**Economiser et diversifier l'énergie, mettre en place une stratégie énergétique durable (économies d'énergie, énergies renouvelables...)**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Donner la possibilité aux gradignanais (habitants, commerçants, artisans, entreprises, écoles,...) de trouver en un lieu unique l'ensemble des informations sur les actions pouvant être entreprises en matière d'énergie.

A travers cela, la Ville vise à informer, valoriser les expériences positives, et inciter à adopter des comportements durables, tout en suivant les évolutions techniques et réglementaires (réglementation thermique, aides financières,...)

DESCRIPTION :

Déterminer un lieu où trouver ces informations sur l'énergie, et communiquer sur son existence et ses horaires d'ouverture.

Avec un volet spécifique pour chaque public (aides acoordées, bénéfices des investissements à long terme, conférences thématiques, conséquences du gaspillage...). Par exemple :

- Présenter les sources d'énergies renouvelables . Préciser le matériel pouvant être utilisé sans l'intervention d'un professionnel. Organiser avec les entreprises locales une réunion d'information sur les vérités et contre vérités sur les économies d'énergie.
- Inciter les habitants à réaliser des diagnostics isolation sur les bâtiments existants. Inciter les promoteurs et syndicats de copropriété à équiper les immeubles en dispositifs d'économie d'énergie. Sensibiliser les scolaires. Sensibiliser la population à l'isolation de l'habitat. Valoriser les initiatives locales concernant les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Editer ou rééditer une brochure destinée à tous ceux qui déposent une demande d'autorisation d'urbanisme

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence :
1, 6, 8 et 9

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Agenda 21

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens logistiques : un lieu où chacun puisse trouver les informations utiles
-moyens humains pour des conseils personnalisés

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre de personnes fréquentant ce point info énergie

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Entreprises gradignanaises oeuvrant dans ce domaine	- Ademe - Espaces Info Energie - Fournisseurs de fluides (énergie, eau,...) -Créaq (Centre Régional d'Eco-Energétique d'Aquitaine)

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

18 24 48 3 20 25

AGENDA 21 - fiche action n° 20

Expérimentation sur un quartier de la Ville des principes d'un éco-quartier
Réflexion sur la création d'un écoquartier à Gradignan

AXE 2	Notre ville volontaire
OBJECTIF 6	Organiser l'espace du territoire communal

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Des bâtiments innovants et performants (bien-être)
- Une diversité de lieux et d'activités (diversité)
- Une mixité sociale et un équilibre générationnel (mixité)
- Des moyens de transports diversifiés, reliés et abordables pour faciliter la mobilité des personnes et des biens (mobilité)
- La participation de toutes et de tous à la création et à la gestion de l'éco-quartier, afin de garantir sa pérennité, son attractivité et son rayonnement (participation)
- Une réduction ambitieuse des émissions de gaz à effet de serre (sobriété)
- La préservation des milieux naturels et l'enrichissement de la biodiversité, notamment par une gestion différenciée des espaces verts et une continuité écologique.(biodiversité)
- Le choix de matériaux de construction à faible impact environnemental (durabilité)

DESCRIPTION :

Identifier un ou des lieu(x) sur la commune où pourrait être créé un écoquartier.

Mettre en place des orientations d'aménagement et de programmation lors de la révision du PLU.

Travailler sur le projet en lien avec un cabinet d'études. Construire cet écoquartier en faisant si possible travailler les futurs habitants sur une charte de cet écoquartier. Faire en sorte que le projet rassemble le plus possible de caractéristiques d'un écoquartier.

Veiller à la maîtrise foncière.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Urbanisme et aménagement

Responsable de pôle

Aménagements urbains

Référent technique

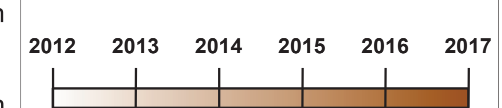
Aménagements urbains

MISE EN OEUVRE

☐ en cours

☐ démarche engagée

☐ projet à lancer



MOYENS et INDICATEURS

- moyens financiers, humains et techniques

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : qualité des décisions s'orientant vers la mise en oeuvre d'un écoquartier

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Habitants	- Réseaux professionnels d'échanges sur la thématique des écoquatiers - Cabinets d'études - Promoteurs immobiliers - CUB

TRANSVERSALITE

Liens avec *toutes* les autres fiches actions du plan : action très transversale.

toutes

AGENDA 21 - fiche action n° 21

Gradignan côté village

AXE 2	**Notre ville volontaire**
OBJECTIF 6	**Organiser l'espace du territoire communal**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Créer du lien au sein de chaque quartier, par la configuration même de celui-ci

- Donner à chacun la possibilité d'avoir une offre de services et de commerces de proximité, et ainsi limiter les transports et les gaz à effet de serre.

- Créer une identité pour les nouveaux quartiers, ou les anciens qui l'ont perdue.
- Rendre de l'attractivité et une identité à chaque quartier.

DESCRIPTION :

Configurer la ville pour que chaque quartier ait un centre animé : commerces, services, équipements pour enfants, etc...

Créer des lieux favorisant les échanges entre habitants.

Assurer une mixité fonctionnelle

Faire émerger des espaces de centralité identifiés dans le PLU.

Mettre à disposition lors des manifestations des éléments historiques sur la construction du quartier (plans, photos anciennes, témoignages, etc...)

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 2, 6 et 9

Responsable de pôle

Aménagements urbains

Référent technique

Aménagements urbains

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☒ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens financiers, humains techniques

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre d'actions réalisées allant dans le sens de « Gradignan côté village »

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
Commerçants Artisans Services techniques Service urbanisme Service communication Point Info Tourisme Habitants	CUB Promoteurs immobiliers

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

2

AGENDA 21 - fiche action n° 22

Production au sein des cuisines centrales municipales de repas à partir de produits issus de filières courtes et raisonnées

AXE 3	**Notre ville responsable**
OBJECTIF 7	**Produire de manière responsable**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Faire en sorte que les repas produits par les cuisines centrales de Gradignan soient en accord avec le développement durable :

- tant au niveau du contenu (produits de saison, locaux, raisonnés,...),
- qu'au niveau des contenants (poursuite de la limitation des barquettes, remplacement au cas par cas des plateaux repas par des buffets,...).

DESCRIPTION :

Amplifier les efforts déjà engagés pour recourir à des produits issus de filières courtes.

Amplifier les efforts déjà engagés pour recourir à des produits issus de production « raisonnée » ou « bio ».

Communiquer sur le fait que les repas servis sont confectionnés avec des produits issus de filières courtes et raisonnées : sur les menus eux-mêmes, via des animations auprès des cantines des écoles, etc...

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 5

Responsable de pôle

Direction Générale

Référent technique

Cuisines municipales
« Les fontaines »

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☒ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens financiers à chiffrer
- indicateurs de suivi : pourcentage de producteurs situés à moins de 20-50-100-200km de Gradignan parmi les fournisseurs de l'UCPR, et évolution de ce % dans le temps ; % des produits issus de ces filières dans la production des repas, part du « bio » dans les menus proposés, % de repas servis ayant au moins ½/3 composantes issus de ces filières.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service scolaire - Bénéficiaires des repas : enfants des crèches, écoliers, personnes âgées béneficiant du portage de repas à domicile, résidents des Séquoias,... -Parents d'élèves	- ARBIO - Fournisseurs / maraîchers/ producteurs locaux

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

24 28 29 48 50

AGENDA 21 - fiche action n° 23

Sensibilisation des habitants qui jardinent à utiliser des méthodes biologiques et raisonnées

AXE 3	**Notre ville responsable**
OBJECTIF 7	**Produire de manière responsable**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Limiter la pollution des sols et de la ressource en eau. Préserver et encourager la biodiversité.

Diminuer le coût d'entretien des jardins en raisonnant les achats de produits et en diminuant les consommations d'eau et d'énergie.

Au delà de la diminution des risques pour la santé dus à l'utilisation des produits phytosanitaires, cette action doit permettre l'échange d'expériences et de savoir-faire autour de la pratique du jardinage.

DESCRIPTION :

La nocivité des produits phytosanitaires est encore aujourd'hui trop peu prise en compte par le jardinier amateur. Dans le cadre du plan national Ecophyto 2018 visant à à réduire de moitié l'utilisation de ces produits à l'horizon 2018, une attention particulière est portée aux jardiniers amateurs et à leur sensibilisation à des pratiques plus raisonnées et biologiques.

A Gradignan, cadre propice et stimulant, cette sensibilisation pourra prendre des formes différentes, avec en fil rouge 4 principes du jardinage responsable à mettre en avant :

- meilleure connaissance de son jardin.
- pratiques adaptées aux caractéristiques du jardin.
- prévenir plutôt que guérir.
- accepter de redonner des droits à la nature.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissons de référence : 8 et 9

Responsable de pôle

Services techniques

Référent technique

Service Espaces verts

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- communication : internet, journal municipal, guide du « bien et bon jardiner », conférences, ateliers...
- lieux relais pour diffuser les supports de communication.

INDICATEURS :
- nombre d'actions de sensibilisation menées.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Commerces de Gradignan spécialisés en jardinerie, en bricolage,... - Jardins Familiaux. - Comité d'organisation du concours des maisons fleuries. - Service Communication. - Service Démocratie locale. - Services techniques.	- Réseau Nature de la Communauté Urbaine de Bordeaux. - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde (CAUE). - Ministère : plan Ecophyto 2018 agriculture.gouv.fr/ecophyto www.jardiner-autrement.fr

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

7 31 33 34 48

AGENDA 21 - fiche action n° 24

Politique globale d'achats éco-responsables au niveau municipal

AXE 3	Notre ville responsable
OBJECTIF 8	Consommer de manière responsable

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Participer à la protection de l'environnement en développant le recours aux critères environnementaux dans les cahiers des charges ou comme critères de notations, dans le cadre des marchés publics.

Mieux maîtriser les coûts et les achats au regard des orientations de l'Agenda 21 (origine, qualité, mode de production des produits et fournitures,...)

Faire appel à des prestataires qui mettent en avant des démarches d'insertion par le travail et qui valorisent le handicap par le travail (ESAT, ateliers protégés...)

DESCRIPTION :

Le Code des marchés publics implique la prise en compte des objectifs de développement durable par les acheteurs publics. Plusieurs outils sont à disposition des collectivités afin de déterminer les besoins en y intégrant le développement durable, pour rédiger des spécifications techniques durables ou pour fixer des critères de sélection des candidatures et d'attribution des offres.

Pour être efficaces, ces démarches doivent généraliser certaines réflexions et pratiques : approche par coût global, transversalité dans la rédaction des marchés, formation des agents amenés à rédiger des marchés, participation active aux plate-formes régionales et nationales d'échanges d'expériences...

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission(s)

Commissions de référence : 2, 4 et 5

Pôle référent

Direction Générale des Services

Référent technique

Marchés publics

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

Moyens :
- Procédures internes d'élaboration d'un marché public.
- Temps de formation pour les agents concernés.

Indicateurs :
- Part des critères sociaux et environnementaux dans les marchés.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Tous les services de la Mairie.	

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

4, 17, 18, 20, 22, 33, 41

AGENDA 21 - fiche action n° 25

Information pédagogique sur la consommation responsable

AXE 3	Notre ville responsable
OBJECTIF 8	Consommer de manière responsable

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Passer de la posture de consommateur à celle de consom'acteur. Comprendre ce que l'on achète et les manières de consommer. Eviter les gaspillages. S'appuyer sur un lieu dédié au développement durable pour donner des informations utiles pour la santé : impact de ce que l'on mange... Communiquer sur l'offre de proximité en matière agricole (maraîchage, élevage, producteurs...).

Savoir lire les étiquettes, l'affichage environnemental.

Connaître les risques d'une consommation « à l'aveugle » et les avantages d'une consommation « responsable ».

Organiser des visites avec les habitants sur des sites de production éco-responsables.

DESCRIPTION :

Recensement de l'ensemble des informations liées à la consommation responsable.

Organisation de conférences / animations sur la consommation responsable, dans la ville ou lors de manifestations communales.

Edition d'un guide sur l'offre de proximité en matière agricole (où trouver des oeufs pondus localement, du lait frais, des légumes cultivés aux alentours ?...).

Parution d'articles dans Ensemble, et d'un volet consacré à cette thématique sur le site internet de la ville dédié au développement durable.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 4, 6 et 9

Responsable de pôle

Urbanisme / Environnement / Aménagement

Référent technique

Agenda 21

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- Livrets et guides d'information, expositions, conférences, débats, rendez-vous de l'Atrium.

- Indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre de personnes consultant le guide sur le site inernet de la ville, évolution du nombre de personnes fréquantant les producteurs locaux.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- artisans et commerçants de la ville oeuvrant dans ce domaine - associations - marché forain	- producteurs de proximité mais situés hors de Gradignan -distributeurs locaux de produits responsables

TRANSVERSALITE

2 5 19 22 24 29 31 48 37 39

AGENDA 21 - fiche action n° 26

Information de la population sur les filières de recyclage des déchets

AXE 3	Notre ville responsable
OBJECTIF 9	Limiter et valoriser les déchets

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

A travers l'Agenda 21, il s'agit d'inciter à une consommation responsable dans tout son cycle, y compris jusqu'aux déchets.

Mieux utiliser
C'est réparer les objets qui peuvent l'être, limiter les gaspillages, par exemple en refusant les imprimés publicitaires.

Moins jeter
C'est donner, prêter ou vendre ; c'est composter nos déchets organiques…

Trier
C'est donner une deuxième vie aux produits. Certaines matières (verre, papiers et cartons, métaux, certains plastiques) peuvent être recyclées facilement.

Rappeler les règles de tri, offrir différentes alternatives au geste de « jeter ».

Voir la poubelle comme un dernier recours : favoriser le recyclage, la réutilisation, la rénovation.

Donner les adresses locales et les horaires d'ouverture (associations, déchetteries)

Travailler sur le sujet avec les bailleurs sociaux et les écoles.

DESCRIPTION :

- Recensement des informations relatives au tri à Gradignan : règles / circuit des déchets : où vont les déchets triés de la ville ?
- Recensement d'un groupe de volontaires avec lesquels travailler sur la question des déchets (représentants des écoles, des distributeurs de la ville, du personnel de la ville, d'associations) : travailler ensemble sur une communication à adopter sur cette thématique,
- Organisation d'animations au sein des écoles, des distributeurs et dans les lieux publics, ainsi que des débats et une conférence de l'Atrium sur ce sujet.
- Valorisation d'initiatives de recyclage / récupération / réutilisation (« rien ne se crée, tout se transforme).
- Echanges de trucs et astuces sur le site internet de la ville.
- Organiser des visites d'Astria pour les habitants.
- Réaliser un guide PDF à mettre à disposition sur le site internet de la ville, sur le devenir des déchets usuels, leur cheminement après leur arrivée dans la poubelle (nombre de réutilisations possibles d'une bouteille, gestes utiles et inutiles pour le recyclage,...)

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)
Commissions de référence : 6, 8 et 9

Responsable de pôle
Urbanisme / Environnement / Aménagement

Référent technique
Agenda 21

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- Livrets et guides d'information / expositions / conférences, débats, Rendez-vous de l'Atrium
- visites sur sites.

- Indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre de personnes participants aux animations et conférences

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Déchetterie de Gradignan.	- Ademe (guide « réduire ses déchets et bien les jeter ») - CUB - Astria à Bègles (centre de tri et d'incinération)

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

48

9

49

Mise à disposition de poubelles de tri dans les lieux publics

AXE 3	Notre ville responsable
OBJECTIF 9	Limiter et valoriser les déchets

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Améliorer quantitativement et qualitativement le tri des déchets.
- Sensibiliser les habitants au tri des déchets.
- Valoriser l'espace public.

Clés de succès : bien communiquer sur la localisation de ces poubelles et sur leur usage (communication en amont, et sur place).

DESCRIPTION :

Pour être efficace et cohérente, cette action doit tout d'abord s'attacher à recenser les poubelles de tri existantes sur le territoire communal. Il sera alors possible de déterminer des zones moins bien équipées vers lesquelles se porteront les aménagements, et des zones prioritaires au regard de leurs caractéristiques : accueil du public, zones « vertes » comme les parcs municipaux...

La seconde étape est l'achat de poubelles de tri, pour lequel il serait intéressant d'élaborer une charte du mobilier urbain. L'achat devra également faire apparaître l'importance du coût global de l'action, c'est à dire la prise en compte des frais à long terme, qu'ils soient financiers, humains ou techniques.

Enfin, certains lieux publics « intérieurs » pourront également proposer des tris spécifiques en cohérence avec leur fonction. Par exemple, organiser le tri de téléphones portables à l'EPAJG, de piles à la ludothèque...

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence : 9

Responsable de pôle

Services techniques

Référent technique

Qualité Espace public

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens financiers à chiffrer

INDICATEURS :
- nombre et pourcentage de poubelles de tri sur le territoire.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service communication. - EPAJG. - Pôle Seniors. - Etablissements recevant du public. - Etablissements scolaires. - Associations. - Clubs sportifs.	- Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB). - www.reduisonsnosdéchets.fr

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

20 26 24 39

AGENDA 21 - fiche action n° 28

Promotion d'une gestion exemplaire des déchets municipaux

AXE 3	Notre ville responsable
OBJECTIF 9	Limiter et valoriser les déchets

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Réduire la production de déchets au niveau municipal.
- Augmenter la part de déchets valorisés par des actions de recyclage, de rénovation ou de réutilisation..
- Impliquer les agents municipaux autour d'un objectif fédérateur : mieux gérer nos déchets.
- Optimiser le coût pour la collectivité du traitement des déchets.

DESCRIPTION :

La gestion des déchets s'est considérablement complexifiée ces dernières années. La multiplication de textes réglementaires et le développement des Responsabilités Elargies des Producteurs (REP) de déchets permettent aujourd'hui une valorisation presque systématique mais au prix d'une compréhension plus difficile.

La Ville de Gradignan, via son centre de tri municipal, mène déjà une politique de valorisation de ses déchets. Pour être encore plus efficace, il serait intéressant d'élaborer un plan local ou un document de gestion clair et cohérent qui renforcerait les orientations déjà prises.

Tous les services sont producteurs de déchets, et tous ont donc un rôle à jouer et un mot à dire pour améliorer en continu la gestion des déchets municipaux. C'est un thème transversal par excellence qui nécessitera un accompagnement pédagogique suivi.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence : 9

Responsable de pôle

Services techniques

Référent technique

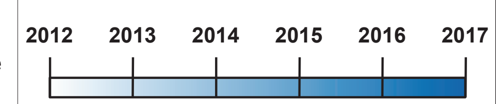
Service Moyens généraux

MISE EN OEUVRE

☐ en cours

■ démarche engagée

☐ projet à lancer



MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants

INDICATEURS :
- part des déchets valorisés, évolution du nombre de bennes du CTM, nombre d'actions de sensibilisation des agents,...

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Marchés publics. - Ensemble des services de la Ville.	- ADEME. - Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) - Ambassadeurs du tri.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

9 26 27 37

Limitation du gaspillage alimentaire

AXE 3	**Notre ville responsable**
OBJECTIF 9	**Limiter et valoriser les déchets**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Selon l'ADEME, confectionner un repas produit 3 kg de gaz à effet de serre. L'alimentation génère directement ou indirectement 20% des émissions quotidiennes de gaz à effet de serre en France. Mieux manger c'est donc aussi prendre soin de la planète.

Si en France on ne chiffre pas exactement le coût du gaspillage alimentaire, une étude belge estime que chaque ménage jetterait chaque année l'équivalent de 174 euros de nourriture.

La fédération française des banques alimentaires estime qu'en 2009 plus de 92.000 tonnes de produits alimentaires (dont 46.400 tonnes ont ainsi échappé à la destruction) ont profité à environ 740.000 personnes. Au niveau mondial, un quart de la nourriture produite est jetée sans être consommée.

DESCRIPTION :

La lutte contre le gaspillage alimentaire est au centre des politiques de réduction des déchets au niveau européen comme au niveau national. L'ADEME estime que chaque français jette à la poubelle près de 20 kg d'aliments, dont 7 kg de nourriture encore emballée.

La Ville de Gradignan est doublement concernée par cette action. D'une part parce qu'elle produit des repas au sein de ses cuisines centrales et possède ainsi un levier d'action à travers la composition des menus et l'achat des aliments. D'autre part parce qu'il est primordial d'informer et de sensibiliser au gaspillage alimentaire. Pour cela, des actions pourront être menées en collaboration avec les établissements scolaires, mais également à destination des habitants pour les guider vers des bonnes pratiques d'achat et de consommation.

Travailler également sur la pédagogie du goût / l' éducation aux saveurs / l'optimisation du portionnage afin de limiter le gaspillage.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence :
1, 5 et 10

Responsable de pôle

Direction Générale Adjointe

Référent technique

Service scolaire

MISE EN OEUVRE

☐ en cours

☒ démarche engagée

☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- outils de communication à développer dans les lieux concernés (écoles, mairie, portage)

INDICATEURS :
- poids des déchets alimentaires collectés sur une semaine à la cantine de la Mairie.

PARTENAIRES

à Gradignan

- UCPR (Cuisines centrales).
- Service Scolaire.
- Diététicienne.
- Portage des repas.

- Personnels des établissements scolaires.

hors Gradignan

Sites Institutionnels :
www.alimentation.gouv.fr
www.reduisonsnosdechets.fr
- ADEME.
- Réseau responsables éducation.
- Réseau des responsables de restauration collective.
- Guide de la restauration collective de Gradignan
- Plan national nutrition santé

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

22 24 28 25 38

AGENDA 21 - fiche action n° 30

Optimiser la consommation en eau de la commune
dans les bâtiments publics et les espaces verts

AXE 4	**Notre ville « côté nature »**
OBJECTIF 10	**Préserver les ressources en eau et la qualité de l'air**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Préservation de la ressource en eau.
- Diminution des factures d'eau de la Ville.
- Amélioration du cadre de vie à travers une gestion raisonnée et adaptée aux spécificités territoriales.

DESCRIPTION :

En 2011, 1,3 millions de m3 d'eau ont été consommés sur l'ensemble de la commune (compteurs publics et privés). Afin d'optimiser la consommation en eau de la Ville, deux axes semblent à privilégier. D'une part développer un système de récupération des eaux de pluie, en s'appuyant sur l'expérience positive de la salle de tennis de Loustalot. D'autre part sensibiliser les agents pour qu'ils adoptent un comportement éco-responsable et fassent preuve de vigilance individuelle face au gaspillage de l'eau.

L'organisation du travail, le choix des produits de nettoyage et les achats en général, devront, pour être efficaces, s'intégrer dans un raisonnement global de gestion de l'eau. Il sera également fondamental d'organiser un suivi permanent et réactif des consommations.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence : 9

Responsable de pôle

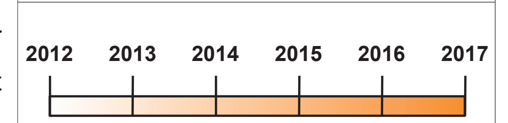
Services techniques

Référent technique

Qualité Espace public

MISE EN OEUVRE

- ■ en cours
- ☐ démarche engagée
- ☐ projet à lancer



MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.
- outils de communication à venir :

INDICATEURS :
- évolution de la consommation d'eau en volume.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Espaces verts - Personnel de service Mairie - Service Urbanisme - Service Communication - Lire en Poche - Etablissements scolaires	- Agence de l'eau Adour-Garonne. - Lyonnaise des Eaux. - Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) .

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

20 23 24 33 39

AGENDA 21 - fiche action n° 31

Sensibilisation des habitants sur la consommation d'eau

AXE 4	**Notre ville côté nature**
OBJECTIF 10	**Préserver les ressources en eau et la qualité de l'air**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Préservation de la ressource en eau.
- Réduction des factures d'eau.
- Réduction des problèmes sanitaires liés aux pollutions que l'on retrouve régulièrement dans les canalisations.

DESCRIPTION :

L'eau est une ressource qui tend à se raréfier. Surconsommation, détérioration de la qualité, gaspillage sont autant d'axes sur lesquels les collectivités peuvent s'améliorer. Si elle doivent elles-même fournir un effort, les collectivités ont également un rôle pédagogique à jouer à destination des habitants.

A travers l'élaboration de guides pratiques, de dossiers mis en ligne sur le site internet, de conférences, d'ateliers participatifs... la Ville de Gradignan souhaite donc diffuser et faire connaître les comportements à adopter pour que chacun puisse appliquer des comportements économes.

Simples et rapidement efficaces, les économies d'eau sont à la portée de tous et permettent de prendre conscience que l'eau est une ressource épuisable à laquelle il faut porter une attention particulière.

Inciter les gestionnaires du service des eaux à rendre accessibles les consommations aux habitants (télé-relevés, mise en ligne sur internet des consommations).

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence : 9

Responsable de pôle

Service Techniques

Référent technique

Qualité Espace public

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.
- documents de communication.

INDICATEURS :
- nombre d'actions de sensibilisation menées au cours d'une année.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Communication - Service Démocratie locale - C.C.A.S. - Associations de protection de la Nature	- Agence de l'eau Adour-Garonne - Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) - Lyonnaise des Eaux - http://www.jeconomiseleau.org/ - Organismes de protection de la Nature

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

20 23 41 37 48

A G E N D A 2 1 - f i c h e a c t i o n n° 32

Qualité de l'air / Mieux respirer

AXE 4	**Notre ville « côté nature »**
OBJECTIF 10	**Préserver les ressources en eau et la qualité de l'air**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).
Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air de la Communauté Urbaine de Bordeaux.
- Réduire à terme les traitements médicaux et les aménagements dépolluants.
- Améliorer le cadre de vie en évitant les risques sanitaires liés à une mauvaise qualité de l'air, en extérieur comme en intérieur.

DESCRIPTION :

Qu'il s'agisse d'espaces clos ou à l'air libre, nous sommes tous exposés aux polluants présents dans l'atmosphère. Les problèmes de santé liés à ces pollutions sont multiples et peuvent se manifester de plusieurs façons : irritations de la peau, problèmes respiratoires, nausées, migraines...

Cette action devra s'articuler autour de 2 axes : l'aspect réglementaire d'une part, la pédagogie et l'information d'autre part. Pour l'air extérieur comme pour l'air intérieur, de nombreux textes juridiques peu ou mal connus réglementent les rejets dans l'atmosphère, ainsi que la nature des composants, matériaux et matières utilisés dans la fabrication des produits et objets.

Le rôle de la Ville sera donc de mettre à disposition ces textes par l'intermédiaire d'un guide ou du site internet. L'aspect pédagogique permettra en parallèle aux gradignanais de respecter ces réglementations et de limiter la pollution de l'air.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commissions

Commission de référence : 9

Responsable de pôle

Aménagements urbains

Référent technique

Conseiller technique sécurité

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
Journal Municipal, Site Internet, page Facebook, Plaquette pédagogique...

INDICATEURS :
- Nombre de consultations du guide sur internet.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Communication - Service Santé / Salubrité - Service Sécurité Publique - Service Informatique	- Préfecture - AIRAQ - Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) - Agence Régionale de Santé (ARS) - Créaq

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

24 25 37 41

AGENDA 21 - fiche action n° 33

Gestion différenciée des espaces verts

AXE 4	**Notre ville « côté nature »**
OBJECTIF 11	**Protéger la faune et la flore**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Préserver, enrichir et diversifier la biodiversité des espaces naturels. Limiter les pollutions et gérer les ressources naturelles.

Réduire les coûts et optimiser les moyens en diminuant les intrants et les interventions d'entretien. Faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes liées à l'augmentation des surfaces entretenues.

Amélioration du cadre de vie des habitants. Diminution des risques pour la santé liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. La gestion différenciée permet aussi la sensibilisation à la protection de la biodiversité tout en mettant en valeur le patrimoine naturel local.

Communiquer auprès du public sur ce changement de gestion des espaces verts est tout simplement essentiel.

DESCRIPTION :

La gestion différenciée des espaces verts urbains consiste à adapter l'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage. Elle permet de prendre conscience que biodiversité et entretien ne sont pas incompatibles et que sécurité et aspect esthétique ne sont pas synonymes d'éradication de la biodiversité spontanée.

Pour ce faire, il s'agit d'intégrer des préoccupations environnementales au modèle horticole standard et de créer des nouveaux espaces plus libres, adaptés à une utilisation contemporaine aux fonctions plus variées (loisirs familiaux, pratiques sportives, éducation à l'environnement, recherche de calme et de tranquilité...).

La gestion différenciée peut finalement se résumer comme une question d'équilibre entre accueil du public, développement de la biodiversité et protection des ressources naturelles.

Il sera essentiel de communiquer abondament sur le sujet, à la fois dans les suports de communication traditionnels (Ensemble, site internet,...) mais également sur site, grâce à des panneaux illustrant l'intérêt de cette gestion différenciée et expliquant la biodiversité ainsi retrouvée.

Cette aspect pédagogique est essentiel et pourra s'accompagner de visites ou d'articles présentant les types de plantes disponibles par saison.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 9

Responsable de pôle

Services techniques

Référent technique

Service Espaces verts

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens techniques et humains existants.
- outils de communication pédagogique et signalétique dédiée.

INDICATEURS :
- surface d'espaces verts concernés par chacun des 4 niveaux de gestion différenciée, nombre d'articles de sensibilisation sur le sujet

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Maison de la Nature - Service Communication - Service Démocratie Locale - Service Espaces Verts	- Réseau Nature de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde (CAUE) - Comité National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF)

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

16 30 36 49

AGENDA 21 - fiche action n°	34

Connaissance de notre faune et de notre flore

AXE 4	**Notre ville « côté nature »**
OBJECTIF 11	**Protéger la faune et la flore**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Préserver, restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité afin de garantir un usage durable des ressources biologiques en accord avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020

Faire de la biodiversité un atout, un patrimoine économique sur lequel peuvent s'appuyer les entreprises et les acteurs économiques locaux.

Mobiliser les habitants, les acteurs associatifs, économiques, sociaux autour d'un projet. Renforcer notre capacité à agir collectivement pour connaître et protéger un patrimoine commun.

DESCRIPTION :

Faune et flore fournissent des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien : oxygène, nourriture, médicaments, matières premières... Mieux les connaître, et mieux connaître les fonctionnements des écosystèmes, sont la première étape pour mieux les protéger, et ainsi mieux nous protéger, car il ne faut pas oublier que les humains sont aussi une composante de la biodiversité.

De nombreuses actions peuvent permettre de mieux comprendre comment fonctionne la biodiversité sur le territoire gradignanais et ainsi de mieux prendre soin de ce patrimoine local. Généraliser les inventaires floristiques et faunistiques, mettre en place quelques sites « vitrines » de la biodiversité, ou encore former des agents de terrain à devenir des ambassadeurs de la biodiversité sont autant d'initiatives qui amélioreront notre connaissance de la faune et de la flore locales.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 9

Responsable de pôle

DGA

Référent technique

Maison de la Nature

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

Moyens :
- moyens techniques et humains disponibles à la Maison de la Nature et au Service Espaces Verts.

Indicateurs :
- nombres d'actions menées durant une année.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Espaces Verts. - Service Communication. - Établissements scolaires. - Associations.	- Associations de sensibilisation à la protection de l'environnement. - Société Linéenne de Bordeaux. - Ligue de Protection des Oiseaux. - Bordeaux Sciences Agro. - Réseaux Nature et Biodiversité du Conseil Général, de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

TRANSVERSALITE

3 16 21 23 33 35 36 48 49

AGENDA 21 - fiche action n° 35

Création d'un parcours pédagogique autour des arbres

AXE 4	**Notre ville « côté nature »**
OBJECTIF 11	**Protéger la faune et la flore**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Participer à la protection de la biodiversité à travers une figure emblématique : l'arbre, qui est un habitat pour certaines espèces, une zone de chasse ou de reproduction pour d'autres,...

L'arbre est une ressource économique importante, particulièrement dans notre département.

Rassembler les habitants et les parties prenantes à la protection de l'environnement autour du symbole que représente l'arbre.

DESCRIPTION :

L'arbre est certainement le meilleur ambassadeur du développement durable. Poumon environnemental, il est également ressource économique et au centre de nombreuses représentations sociales.

Créer un parcours autour de l'arbre n'est pas anodin et revêt un aspect symbolique fort. Élément marquant du paysage naturel gradignanais à travers les parcs de la ville, l'arbre s'impose donc naturellement comme l'acteur central d'un parcours pédagogique à travers le territoire.

Dans un premier temps, ce parcours s'appuiera sur les arbres existants. Par la suite il pourra être enrichit par un « parc arboretum » ou une allée d'arbres remarquables qui constituerait un lien avec les générations futures.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commisssions de référence : 5 et 9

Responsable de pôle

Direction Générale Adjointe

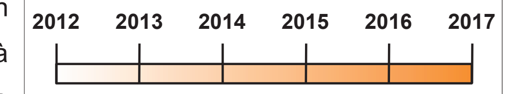
Référent technique

Service Espaces verts

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017



MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.
- carte du parcours.

INDICATEURS :
- distance du parcours.
- nombre d'activités organisées sur le parcours.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Espaces verts. - Service Communication. - Maison de la Nature. - Point Info Tourisme. - Acteurs associatifs. - Entreprises.	- Société Linéenne de Bordeaux - Réseau Nature de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

16 23 34 36 49

AGENDA 21 - fiche action n° 36

Une nature à partager

AXE 4	**Notre ville « côté nature »**
OBJECTIF 11	**Sensibiliser à l'environnement et devenir responsable**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Participer à une meilleure connaissance des écosystèmes et de leur fonctionnement pour mieux les protéger et les valoriser par la suite.

Faciliter et valoriser les initiatives privées qui mettent en avant la préservation des espaces naturels pour une meilleure implication de tous les acteurs du territoire.

Profiter du patrimoine communal existant pour faire de la Nature une composante du lien social à Gradignan, entre les générations, entre les quartiers, entre les différentes parties prenantes de la protection de l'environnement : habitants, associations, entreprises, établissements scolaires...

DESCRIPTION :

Avec 115 m^2 d'espaces verts publics par habitant, Gradignan se place dans les villes les plus vertes de France. La Ville se doit de s'appuyer sur ce patrimoine pour mettre en place des actions de découvertes et d'échanges autour de la Nature comme des conférences, une signalétique municipale renforcée, un meilleur accès à l'information...

L'éducation à l'environnement est une nécessité pour que chacun découvre les questions environnementales et se les approprie. C'est un outil privilégié pour aborder les enjeux émergents liés à l'environnement, et plus globalement au développement durable.

Cette démarche devra toucher le plus de publics possibles, et dans l'idéal rassembler ces différents publics autour d'un projet commun comme le partage de la Nature.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 6 et 9

Responsable de pôle

Direction Générale Adjointe

Référent technique

Maison de la Nature

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains et techniques existants.
- outils de communications à développer (site internet...)

INDICATEURS :
- nombre d'actions de sensibilisation menées au cours d'une année.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Associations. - Entreprises. - Etablissements scolaires. - Service Espaces verts. - Service Communication. - Service Sports et Jeunesse - Fête Sport et Nature.	- Sites internet institutionnels : *www.education-developpement-durable.fr* *www.eedd-aquitaine.fr* *www.reseau-orfee.org*

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

3 16 34 35 40 49

Sensibilisation des habitants sur les éco-gestes

AXE 4	**Notre ville « côté nature »**
OBJECTIF 11	**Sensibiliser à l'environnement et devenir responsable**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

L'Agenda 21 implique un changements de mentalités et un changement d'habitudes. Il s'agit là d'accompagner les habitants dans ce changement en leur montrant ce qu'ils ont à y gagner, et en leur donnant des exemples pratiques et concrets d'actions qu'ils peuvent mener à leur niveau pour faire avancer les choses vers un développement plus durable.

Utiliser la pédagogie et l'information sans aucune agressivité ou culpabilité.

Etre persuasif et incitatif.

Etre persuasif et incitatif.

DESCRIPTION :

Ateliers informatifs, participatifs, conférences...

Utiliser par exemple les thèmes développés par la Maison de la Nature pour organiser des conférences ou des ateliers afin de sensibiliser la population.

Il sera nécessaire de bien veiller à proposer des conférences ou ateliers à la portée de tous les publics (enfants, jeunes et adultes).

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence :
2, 4, 7 et 9

Responsable de pôle

Cabinet

Référent technique

Maison de la Nature

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☒ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens logistiques et de communication

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre de personnes ayant participé aux animations sur les écogestes

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service démocratie locale - Service communication - Service des espaces verts - Jardins familiaux	- CUB - Société Linéenne

TRANSVERSALITE

Liens avec *toutes* les autres fiches actions du plan : action très transversale.

toutes

AGENDA 21 - fiche action n°	38

Promotion et accompagnement des actions de sensibilisation au développement durable dans les établissements scolaires, les associations,...

AXE 4	Notre ville « côté nature »
OBJECTIF 11	Sensibiliser à l'environnement et devenir responsable

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Repérer les actions effectuées par les écoles, les associations, et d'une manière générale, toute structure intéressée.

Apporter le soutien de la mairie aux initiatives exemplaires en matière de développement durable.

DESCRIPTION :

Par exemple : promouvoir et accompagner les écoles qui participent aux actions de développement durable proposées par la CUB. Honorer les classes qui ont proposé des projets.

Eventuellement organiser des concours primés.

S'appuyer sur des médias locaux ou nationaux se faisant l'écho d'expériences réussies.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 2 et 5

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Maison de la Nature

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens humains et logistiques

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : noter les nouvelles actions engagées par les écoles et les associations, et suivre leur pérénité.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Ecoles - Associations - Service démocratie locale	- CUB - Associations - Toute structure pouvant être ressource sur un thème

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

49 48 46

AGENDA 21 - fiche action n° 39

Mise en place d'une charte sur les manifestations éco-responsables

AXE 4	**Notre ville « côté nature »**
OBJECTIF 12	**Sensibiliser à l'environnement et devenir responsable**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Réduire l'impact environnemental des manifestations en terme de consommations d'énergie et d'eau. Réduire aussi la production de déchets.

Maîtrise des coûts et des besoins en pensant aux achats de façon globale et en incorporant des critères sociaux ou environnementaux.

Sensibiliser le public aux thématiques du développement durable.

DESCRIPTION :

De nombreuses manifestations ont lieu chaque année à Gradignan. Si la Ville se doit d'être exemplaire pour celles qu'elle organise, il est également important qu'elle incite et accompagne les organisateurs dans des démarches éco-responsables.

L'élaboration d'une charte des manifestations éco-responsables est essentielle pour accompagner le développement de bonnes pratiques visant à réduire l'empreinte écologique des projets de tous types.

Simple et pratique, cette charte devra présenter les différentes orientations nécessaires pour l' organisation de toute manifestation dans le sens du respect du développement durable.

Elle s'articulera autour de thèmes principaux comme par exemple la communication, le matériel de restauration, les transports, l'exploitation du site, la sensibilisation des publics,...

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus / Commission(s)

Commissions de référence : 2, 3 et 7

Direction

DGA

Services

Responsable sport et jeunesse

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017

MOYENS et INDICATEURS

Moyens :
- Réunions de rédaction de la charte avec la mise en place éventuel d'un comité de pilotage.

Indicateurs :
- Nombre de signataires de la charte
- Nombre de manifestations respectant la Charte

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Culture et Vie associative. - Lire en Poche. - C.C.A.S. - Associations et organisateurs de manifestations (sociales, culturelles, sportives...)	- Conseil Général. - Réseau des Agendas 21 de Gironde (Guide des manifestations écoresponsables).

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

5 – 37 – 25 – 38

AGENDA 21 - fiche action n° 40

Le développement durable à portée de main / Partageons nos expériences

AXE 4	Notre Ville « côté nature »
OBJECTIF 12	Sensibiliser à l'environnement et devenir responsable

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Mieux connaître et mieux comprendre les problèmes environnementaux et les solutions qui peuvent y être apportées.

Profiter des expériences diverses pour adopter des pratiques plus économes en ressources naturelles, humaines et financières.

Utiliser le développement durable comme un lien entre les habitants.

DESCRIPTION :

Le développement durable est une notion relativement récente, mais il fait souvent référence aux modes de vie et à des comportements anciens. Cette action vise à le rendre plus accessible en le replaçant dans un contexte local et actuel. De nombreux habitants possèdent en effet des souvenirs et anecdotes sur ce qu'était la ville auparavant, et sur ce qu'elle faisait en matière de protection de l'environnement.

Cette mémoire doit s'intégrer dans des actions concrètes comme la mise en place d'une signalétique « développement durable » à travers la ville. Celle-ci mettrait en avant les actions passées, en cours et à venir, en s'appuyant sur les témoignages des habitants, leurs initiatives actuelles et leurs attentes pour demain. Le but étant de montrer que nous pouvons tous à notre manière agir en faveur du développement durable, dans le monde actuel.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence :
1, 2, 6 et 9

Responsable de pôle

Direction Générale Adjointe

Référent technique

Point Information Tourisme

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.

INDICATEURS :
- nombre d'initiatives prises dans le cadre de l'action.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Jardins Familiaux - Pôle Seniors - Service Urbanisme - Service Archives - EPAJG - Etablissements scolaires	

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

3 7 16 48

AGENDA 21 - fiche action n° 41

Construction éco-responsable

AXE 5	**Notre ville équitable**
OBJECTIF 13	**Se loger**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Le secteur des bâtiments consomme 43% de l'énergie utilisée en France, et est responsable de 22% des émissions de CO_2.

Sachant cela, il est essentiel que la mairie montre l'exemple par des opérations exemplaires de construction écoresponsable, mais également donne aux particuliers tous les éléments leur permettant de construire responsable (intérêt en terme de confort mais aussi d'économies d'énergie à venir, aides financières associées, etc...).

Donner des informations sur la construction durable et trouver les moyens à notre disposition pour inciter à la construction éco-responsable.

Conseiller les particuliers d'une part et montrer l'exemple d'autre part, en réalisant nous-mêmes des constructions durables.

DESCRIPTION :

Travailler avec l'Ademe et l'Espace Info Energie pour recenser des informations claires et pratiques sur la constructions écoresponsable.

Réfléchir à leur mode de diffusion grace à des moyens de commmunication adaptés au public visé.

Mettre à disposition du grand public des guides tels que le guide de l'Ademe pour « réussir une rénovation performante » (mai 2012).

Organiser des visites sur des réalisations exemplaires, présenter les différents projets lors des forums urbanisme.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 1 et 6

Responsable de pôle

Aménagements urbains

Référent technique

Aménagements urbains

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens humains : un référent

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : nombre d'opérations de constructions écoresponsables sur la commune

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Particuliers faisant construire à Gradignan - Promoteurs immobiliers - Bailleurs sociaux	- Ademe - Espace Info Energie - CUB

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

20

7

Accueil de structures organisant des chantiers d'insertion

AXE 5	Notre ville équitable
OBJECTIF 14	Faciliter l'accès à l'emploi

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Participer à la protection de l'environnement à travers les activités mises en place dans le cadre des ateliers et des chantiers d'insertion.

Participer au dynamisme et à la diversité économique du territoire.

Favoriser et faciliter l'accès à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés professionnelles et sociales.

DESCRIPTION :

Depuis 2000, la Ville de Gradignan organise déjà des chantiers d'insertion via le SIVU du Val de l'Eau Bourde qu'elle anime avec les communes de Cestas et de Canéjan. Des missions de nettoyage et de restauration du patrimoine naturel sont organisées sur les trois communes. Ces chantiers ont pour but de donner les habitudes de l'emploi aux personnes qui en sont les plus éloignées, en les accompagnant dans leur réinsertion professionnelle à moyen ou long terme.

En s'appuyant sur cette expérience, la Ville pourra prendre des initiatives afin de multiplier ces chantiers ou bien accueillir des chantiers sur son territoire à l'initiative de structures extérieures. Ces chantiers d'insertion peuvent en effet être portés par différentes structures conventionnées par l'Etat.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions de référence : 1 et 10

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Service Emploi

MISE EN OEUVRE

- ■ en cours
- ☐ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.

INDICATEURS :
- nombre de personnes employées.
- nombre d'embauches ou de formations suite aux chantiers.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Démocratie locale. - C.C.A.S. - Mission Locale. - SIVU de l'Eau Bourde. - Institut de Recherche et d'Etude Permanente (IREP). - Institut National Formation et Application (INFA). - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).	- DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). - Conseil Régional. - Conseil Général. - Pôle Emploi. - Organismes de formation.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

AGENDA 21 - fiche action n°	43

Développement du parrainage dans les démarches de recherche d'emploi

AXE 5	Notre ville équitable
OBJECTIF 15	Faciliter l'accès à l'emploi

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Offrir aux personnes en recherche d'emploi une alternative aux circuits classiques, à travers un accompagnement, un parrainage de personnes bénévoles.

Tout ceci afin de proposer aux entreprises qui recrutent, du personnel disponible localement et accompagner leur prise en charge afin de faciliter et de réduire le coût des démarches d'embauche.

S'inscrire ainsi durablement sur le territoire gradignanais.

DESCRIPTION :

Le parrainage consiste à faciliter l'accès à un poste pour les demandeurs d'emploi en les faisant accompagner par des personnes bénévoles (chefs d'entreprises, responsables...). Cette démarche nécessite de mobiliser le tissu économique et social local.

Les services de la Ville concernés joueront un rôle fondamental de facilitateur et de médiateur entre les parrainés et les parrains. Ils devront inciter les parrains à s'engager dans cette démarche, les former au parrainage et les valoriser. Ils auront également comme tâche d'assurer un suivi des parrainés pour assurer l'efficacité de l'action dans le temps.

Cette action apparaît comme une opportunité de lier l'économique et le social dans un échange constructif et valorisant pour tous les acteurs.

Ce parrainage peut également être celui de la commune à travers la prise en charge de prestations d'accompagnement pour favoriser le retour à l'emploi (soins de la personne, transports,...)

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commision de référence : 10

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Service Emploi

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS:
- moyens humains, techniques et financiers existants.

INDICATEURS :
- nombre de personnes parrainées.
- nombre de parrains volontaires.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Emploi. - Mission locale. - Club des entreprises communal et intercommunal (Orée du Tec).	- Pôle Emploi. - Conseil National des Missions Locales (www.cnml.gouv.fr).

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

37

44

AGENDA 21 - fiche action n° 44

Création d'une cellule d'aide pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives

AXE 5	**Notre ville équitable**
OBJECTIF 15	**Bénéficier pour tous de services publics de qualité**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Fournir aux administrés un service public de qualité.
- Favoriser le dialogue entre les administrés et la collectivité.
- Favoriser l'arrivée de nouveaux acteurs locaux : habitants, entreprises, associations...
- Diminuer les déchets papiers.

DESCRIPTION :

La qualité des services publics locaux est garante de la démocratie et détermine souvent la qualité de vie des habitants, la cohésion sociale et l'attractivité économique d'un territoire. Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives n'est pas une nouveauté pour la Ville de Gradignan. Pour franchir une étape supplémentaire et dans un souci d'amélioration continue du service, plusieurs initiatives pourront être prises afin de faciliter la relation entre administrés et administration.

La Ville pourra par exemple s'engager dans une démarche qualité. Si quelques labels et certifications existent déjà, il paraît avant tout important d'établir des critères locaux en concertation avec les habitants pour mieux répondre à leurs attentes : faciliter l'accès à l'information, donner des informations fiables et actualisées, compréhensibles, assurer le suivi des demandes...

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 4

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Directeur Général des Services

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.
- site internet dédié au développement durable.

INDICATEURS :
- nombre de situations résolues.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Service Etat civil / Formalités administratives. - Service Démocratie locale. - Service Communication.	- Organismes de certification.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

47

46

49

AGENDA 21 - fiche action n° 45

Transport pour les besoins spécifiques de populations identifiées

AXE 5	Notre ville équitable
OBJECTIF 15	Bénéficier pour tous de services publics de qualité

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Réduction des émissions de gaz à effets de serre.
- Amélioration de l'accessibilité et de la fréquentation des manifestations municipales.
- Meilleure intégration sociale des personnes à mobilité réduite.
- Renforcement du lien social par le biais de la solidarité entre habitants et autres acteurs du transport sur le territoire.

DESCRIPTION :

Dans le cadre des manifestations sur la commune, la Ville souhaite organiser un système permettant aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et aux populations identifiées (personnes âgées, personnes momentanément empêchées,...) d'assister à ces évènements qui renforcent le lien social sur le territoire.

La Ville pourra également expérimenter une offre ponctuelle de transports en commun à l'occasion d'une manifestation donnée, en direct ou en lien avec un prestataire (Kéolis,...).

Il faudra donc dans un premier temps identifier les manifestations qui seront concernées par la mise en place du projet : manifestations organisées par la Mairie (fête Sport & Nature, Lire en Poche...) ou journées nationales spécifiques (14 Juillet, Toussaint...).

Par la suite, afin de différencier cette action de la création d'un transport en commun, il faudra définir précisément les modalités de fonctionnement de ce service individuel soumis à de nombreuses réglementations, tant en matière de sécurité des personnes que de concurrence entre acteurs du territoire.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commission de référence : 6

Responsable de pôle

Directeur Général des Services

Référent technique

Directeur Général des Services

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humains, techniques et financiers existants.

INDICATEURS :
- nombre de personnes ayant bénéficié du service sur une année.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- C.C.A.S. - Services techniques. - Service scolaires. - Pôle Seniors. - Associations des soutien aux Personnes à Mobilité Réduite. - Entreprises de transport (taxis, sociétés de transports adaptés...).	- Organismes nationaux de soutien aux Personnes à Mobilité Réduite. - Entreprises et associations de transport des PMR. - Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme (CERTU). - Kéolis

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

4 9 6 11

AGENDA 21 - fiche action n°	46

Jeunes générations et initiatives civiques
Implication des jeunes générations dans la vie démocratique

AXE 6	**Notre ville citoyenne**
OBJECTIF 16	**Renforcer l'esprit civique**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

- Intégrer les générations futures dans les politiques territoriales de développement durable.

- Favoriser l'implication des jeunes générations dans la vie du territoire.

- Participer au dynamisme économique du territoire.

DESCRIPTION :

L'Agenda 21 a vocation à rassembler et à faire participer la population aux actions qui le composent. Parmi cette population, les jeunes tiennent un place fondamentale puisque le développement durable dans sa définition vise aussi les générations futures.

Plusieurs actions ont été mises en place pour faire participer les jeunes générations à la vie démocratique du territoire. Elles doivent se renforcer et se multiplier, à travers la création d'instances jeunes, mais aussi à travers des rendez-vous démocratiques délocalisés dans des lieux fréquentés par les jeunes : Trocké, EPAJG, lycée, collèges, écoles, centre de loisirs...

Les jeunes doivent être au centre d'actions de démocratie participative, auxquelles ils devront participer depuis l'élaboration jusqu'à la concrétisation. Pour cela, les nouveaux moyens de communication ont un rôle important à jouer.

PILOTAGE DE L'ACTION

Commission

Commission de référence.

Responsable de pôle

Direction Générale

Référent technique

Sport et Jeunesse

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

MOYENS :
- moyens humain, techniques et financiers existants.
- moyens de communication innovants.

INDICATEURS :
- nombres d'actions menées par an.
- nombre de jeunes mobilisés

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- EPAJG. - Service Démocratie locale. - Etablissements scolaires. - Associations. - Clubs sportifs.	- CAF - Conseil Général

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

1 8 7 9

AGENDA 21 - fiche action n° 47

Une vision partagée : coproduire la ville

AXE 6	**Notre ville citoyenne**
OBJECTIF 17	**Mieux informer la population**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Comment mettre en place une société plus respectueuse de la planète ? A Rio, le sommet de la Terre propose une réponse : « *La meilleure façon de traiter ces questions est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient.* » Cette nouvelle manière d'exercer le pouvoir et de gérer la planète porte le nom de gouvernance.
Celle-ci est basée sur la reconnaissance de l'importance de la société civile. Elle fonctionne grâce à la participation des acteurs locaux, l'évaluation des besoins, l'information des populations, leur consultation, la concertation et la codécision à des niveaux locaux.

L'Agenda 21 est un projet d'avenir pour un territoire. L'ambition de la participation est donc de construire avec les parties prenantes une vision et une action partagées pour ce territoire, ce qui signifie y associer les gens qui y vivent, y travaillent, l'occupent…

A travers cette fiche action, il s'agit :
- d'expérimenter de nouvelles formes de gouvernance, et une nouvelle façon d'impliquer les gradignanais dans la politique menée par la ville ;
- de favoriser le contact direct / la démocratie directe
- de créer de la proximité avec chaque citoyen de la Ville
- de mettre en contact les citoyens gradignanais avec les élus sous des formes innovantes.

DESCRIPTION :

- A partir des outils, procédures et lieux de rencontres existants, développer le contact direct entre la population et les élus. A titre d'exemple, les nouveaux modes de communication développés grâce à Internet, tels que les réseaux sociaux, les « blogs » ou « chats », devront permettre une expression directe du citoyen, et des échanges avec les élus.
- Expérimenter des modes de consultation des habitants sous une nouvelle forme.
- Travailler ensemble une « vision » pour la ville et mener les actions collectives en découlant.
- Poursuivre sur différents sujets liés aux missions de la ville, des ateliers thématiques, à l'image de ceux réalisés sur le centre ville et sur l'Agenda 21.
- Mobiliser les acteurs volontaires pour « bâtir » ensemble un programme d'actions sur une politique donnée.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Toutes

Responsable de pôle

Direction Générale des Services

Référent technique

Démocratie locale

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☒ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens de communication innovants

- indicateurs de suivi : nombre d'expérimentations de nouvelles formes de gouvernance, nombre de citoyens s'étant associés à ces démarches.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Citoyens de Gradignan - Travail transversal des services démocratie locale, communication et Agenda 21, avec l'ensemble des autres services communaux	- CUB - Réseau des chargés de missions Agenda 21 - Personnes ressources pouvant aider à la mise en place de ces actions.

TRANSVERSALITE

liens avec d'autres fiches actions du plan.

1 2 7 48 50 9 49

AGENDA 21 - fiche action n° 48

Création d'un site internet dédié au développement durable

AXE 6	**Notre ville citoyenne**
OBJECTIF 17	**Mieux informer la population**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

Internet est devenu le média d'information par excellence.

Le site internet dédié au développement durable complètera l'ensemble des documents papier fournis par le service communication, et permettra de toucher la population par le biais de nouvelles technologies.

I se veut un site ressource et à terme, de référence.

DESCRIPTION :

Ce site se veut pédagogique, informatif et sera conçu comme une véritable plate-forme d'échange citoyenne.

Outre les informations liées aux actions municipales, il permettra à chacun de bénéficier de conseils pratiques, concrets, liés aux thématiques du développement durable.

Il sera également un lieu permettant de recenser et valoriser les initiatives positives prises à Gradignan.

Le projet sera défini (pages, contenu, ergonomie,...) à partir de septembre 2012. Cette étape sera suivie d'une mise en place du site et de sa mise en ligne dès 2013. Il sera par la suite étoffé régulièrement.

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

M. Le Maire

Responsable de pôle

Cabinet

Référent technique

Communication

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ■ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens humains : service com 1 webdesigner, 1 journaliste + service Agenda 21
- moyens financiers : externalisation du codage, de la programmation, et de l'hébergement
- indicateurs de suivi : nombre de connexions au site et nombre de pages, et évolution sur 6 mois

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Associations - Entreprises - Habitants à l'origine d'initiatives exemplaires et innovantes en matière de développement durable	- Prestataires extérieurs

TRANSVERSALITE

Liens avec *toutes* les autres fiches actions du plan : action très transversale.

Toutes

Communication innovante

AXE 6	**Notre ville citoyenne**
OBJECTIF 18	**Favoriser l'implication des citoyens**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

La place occupée par la communication dans la mise en oeuvre de l'Agenda 21 est prépondérante.

Le « message municipal » peut et doit évoluer.

Il importe aujoud'hui de montrer que le développement durable doit devenir une composante essentielle dans la vie courante de chacun, que chacun possède à sa portée la capacité d'agir, et a quelque chose à y gagner. Créer, imaginer, lancer des actions exemplaires est possible pour chaque citoyen.

Faire connaître ces actions est porteur, persuasif et convaincant.

DESCRIPTION :

Des actions de communication fortes, voire spectaculaires, peuvent être engagées dans ce cadre, afin d'interpeler les habitants.

Par exemple, chiffrer les économies qui peuvent être réalisées, mais aussi évaluer les gains en énergie, matières premières, ressources non renouvelables. Trouver des moyens pour quantifier les résultats des actions en matière de traitement des déchets, de préservation de la biodiversité, de l'utilisation de produits, matériaux ou aliments sains et de proximité, et porter ces résultats à la connaissance de tous doit devenir un réflexe essentiel.

Tous les moyens de communication à cet effet doivent être recherchés, et l'exemplarité gradignanaise doit se démontrer par des messages visuels forts

Quelques exemples :

- installer un compteur numérique simulant à l'année les économies réalisées par l'ensemble des gradignanais suivant les recommandations de l'Agenda 21.
- installer un bac géant transparent qui serait le réceptacle d'objets ayant un lien avec le développement durable, et concernant la vie courante des gradignanais. Ce bac permettrait de faire prendre conscience aux gradignanais « de visu » de l'impact de certains gestes, petits ou grands, sur le développement durable dans son ensemble.
- mettre en place un système d'échanges de compétences par le biais du site internet dédié au développement durable,....

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Toutes commissions

Responsable de pôle

Cabinet

Référent technique

Communication

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ■ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens financiers, humains, techniques : à chiffrer

- indicateurs de suivi : enquête qualitative auprès des gradignanais avant/après

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Acteurs gradignanais exemplaires en termes de communication innovante.	- Acteurs hors Gradignan exemplaires en termes de communication innovante.

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

1 3 48 7 50

Gradignan à l'écoute

AXE 6	**Notre ville citoyenne**
OBJECTIF 18	**Favoriser l'implication des citoyens**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie	Gouvernance et participation citoyenne

ENJEUX :

L'Agenda 21 est une démarche d'amélioration continue. Dans cette perspective, il paraît essentiel que la Ville soit à l'écoute des habitants, commerçants, entreprises, etc...ou quiconque souhaite émettre des idées pour améliorer la qualité des prestations, des équipements, des services rendus...

Etre à l'écoute de la population et donner à chacun les moyens de donner son avis et faire part de ses idées pour faire toujours mieux...

Mettre en place des relais d'usagers des services publics (crèches, cantines...), et instituer une concertation sur la vie culturelle (ateliers ou comité consultatif de la vie culturelle) afin de faire ressortir l'aspiration de la population sur la programmation culturelle de la ville (Cayac, T4S, Ecomusée...)

DESCRIPTION :

Il pourrait par exemple y avoir dans chaque établissement des représentants des usagers de la restauration collective. Ils pourraient être réunis en un atelier de restauration qui permettrait de repérer les problèmes rencontrés par les élèves, tant sur le plan des plats proposés, que des quantités, mais aussi sur le comportement au restaurant.

Il pourrait également être remis des questionnaires de satisfaction sur la qualité des services de crèches, des services culturels (musées, théâtre,...) afin de s'inscrire constamment dans une logique d'amélioration continue.

Questionnement des usagers au travers de conseils de représentants d'usagers ou de questionnaires de satisfaction.

Promouvoir les moyens de communication permettant de faire remonter des idées de la part des habitants, écoliers, étudiants, commerçants, associations,...

PILOTAGE DE L'ACTION

Elus // Commission(s)

Commissions référentes : 3 et 5

Responsable de pôle

Cabinet

Référent technique

Démocratie locale

MISE EN OEUVRE

- ☐ en cours
- ☐ démarche engagée
- ☐ projet à lancer

2012 2013 2014 2015 2016 2017

MOYENS et INDICATEURS

- moyens de communication

- indicateurs de suivi en vue de l'évaluation de l'action : indicateurs qualitatifs de mesure de la satisfaction des usagers.

PARTENAIRES

à Gradignan	hors Gradignan
- Représentants d'usagers - Services communaux concernés par les représentants d'usagers	- Eventuellement un institut spécialisé dans les enquêtes - Personnes ressources extérieures pour approfondir certaines thématiques

TRANSVERSALITE

Liens avec d'autres fiches actions du plan.

48

49

C / La suite de la démarche Agenda 21

Mise en œuvre de l'Agenda 21

La mise en œuvre de l'Agenda 21 débutera dans les semaines qui vont suivre son approbation et sera pilotée par les élus et les services municipaux qui sont définis dans les fiches d'actions.

Le principe retenu est de désigner dans chaque cas des référents municipaux administratifs et techniques qui devront prendre en charge une action, assurer son lancement, définir les intervenants directs et suivre son évolution.

Certaines actions sont déjà nettement engagées, ou bien, le sont, mais de manière moins formelle, simplement parce que des prises de conscience sont apparues et que des comportements se sont spontanément modifiés.

D'autres, au contraire nécessitent préalablement des cadrages et des définitions ou des méthodologies précises

Une partie, enfin, reste en attente de moyens financiers ou humains et seront programmées dans le temps en fonction des possibilités.

Sur leur contenu certaines actions se révèlent simples à organiser et donc à lancer ou vont se retrouver en première ligne parce qu'une opportunité ou une nécessité propice à leur lancement se présentera.

Pour toutes ces raisons il a semblé important de ne pas se donner des contraintes trop rigides de planning, sans bien entendu, perdre de vue, l'importance du démarrage de l'Agenda 21.

Un premier tri sera donc effectué permettant de prioriser un certains nombre d'actions et d'essayer d'évaluer dans certains cas une durée soit de mise en œuvre, soit d'application.

Bien entendu, des informations aux habitants et à toutes les personnes concernées seront données périodiquement.

L’évaluation

L’évaluation est une phase essentielle de la vie de l’Agenda 21, car elle permet d’analyser ce qui a été fait et d’apporter des éléments de comparaison vis à vis des objectifs que l’on s’est fixé. L’évaluation permet de :

- S’améliorer en continu
- Optimiser les moyens
- Renforcer la démocratie locale

Pour ce faire chaque fiche d’actions comporte des critères et des indicateurs d’évaluation. Ceux ci sont cependant à manier avec prudence car tous les objectifs ne sont pas quantifiables de la même manière.

Par ailleurs, au même titre que le diagnostic l’évaluation doit être partagée avec tous les acteurs et intervenants de l’action. De plus les habitants devront également y être associés éventuellement sous forme d’ateliers thématiques participatifs

L’évaluation demeure un élément stratégique de l’Agenda 21 important. Elle pourra amener à modifier la conduite d’une action, voire son contenu s’il n’apparaît pas en adéquation avec la réalité.

Et après…

Le lancement de l’agenda 21 est une étape marquante pour la Ville qui a fait le choix de s’engager dans le développement durable.

Les dysfonctionnements de notre Terre sont grands, les moyens à mettre en œuvre pour essayer d’y remédier le sont encore plus.

Mais une chose est essentielle : c’est l’homme qui n’est pas raisonnable avec sa Terre, et c’est donc à lui qu’il appartient d’y remédier.

Notre Ville peut paraître très peu de chose face à l’humanité, mais le rôle qu’elle doit jouer a la même valeur que dans n’importe quel pays et ses capacités y sont aussi les mêmes.

Nous devons nous persuader que notre action est utile et sera porteuse d'espoir.

Mener un Agenda 21 c’est aujourd’hui prendre la mesure de ses responsabilités à l’égard de la planète et de ses générations futures.